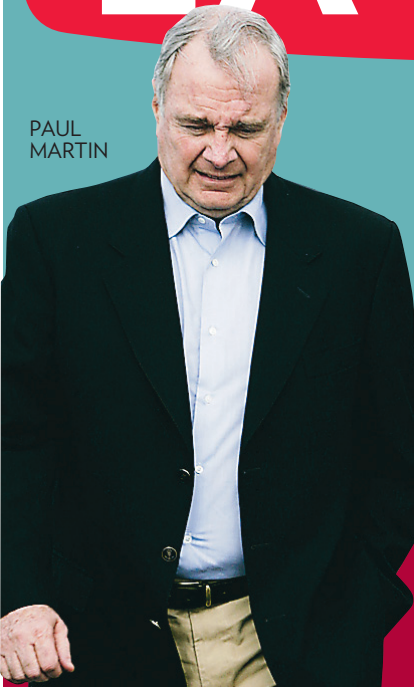


cyberpresse.ca

LA PRESSE



PAUL MARTIN



1



4

SPORTS, PAGES 2 ET 3



MARQUES D'AMOUR

ACTUEL MAGAZINE

SONDAGE

EKOS-LA PRESSE-TORONTO STAR

PLC

38,0%

PCC

30,4%

NPD

18,1%

GAGLIANO POURSUIT OTTAWA POUR 4,5 MILLIONS PAGE A15

L'échange de camions d'un arrondissement à l'autre perturbe la ville

LES COLS BLEUS RELANCENT LE BAL

SÉBASTIEN RODRIGUE

Incapable d'en arriver à une entente avec la Ville de Montréal, les cols bleus ont repris leurs moyens de pression cette semaine, perturbant lourdement les travaux printaniers dans les 27 arrondissements de la métropole, selon l'administration municipale.

Les problèmes ont débuté mercredi matin quand des cols bleus de

différents arrondissements ont échangé des camions entre eux. Hier matin, un peu plus de 450 camions sur environ 3000 avaient ainsi changé d'arrondissement, causant des problèmes pour réaliser certains travaux. Et les échanges se sont poursuivis au cours de la journée.

Selon la Ville, les cols bleus échangeaient les camions à différents points de rencontre comme

l'Hippodrome ou le centre commercial Fairview. Des camions de Lachine et de Westmount se sont ainsi retrouvés dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve. D'autres camions utilisés au centre-ville par l'arrondissement de Ville-Marie ont fait le voyage jusqu'à Pointe-Claire. L'arrondissement de Kirkland a hérité de camions provenant des arrondissements du Sud-Ouest et de Beaconsfield—Baie-

d'Urfé. Dans cet arrondissement, 14 véhicules sur 18 ont ainsi été dispersés ailleurs. Les 27 arrondissements de Montréal vivent le même scénario depuis deux jours.

Les impacts ont varié selon les arrondissements: certains se sont dits paralysés hier, tandis que d'autres ne voyaient pas de différence sinon la couleur des véhicules.

► Voir COLS BLEUS en A2

L'avance des libéraux continue de fondre

DENIS LESSARD

QUEBEC — Le pouvoir libéral à Ottawa ne tient plus qu'à un fil. L'énorme avance que détenaient les libéraux de Paul Martin avant le scandale des commandites n'a pas arrêté de fondre depuis un mois, constate un tout récent sondage Ekos mené à l'échelle du pays.

L'enquête menée pour *La Presse* et le *Toronto Star* du 25 au 27 mai observe que l'avance des libéraux sur les conservateurs, qui atteignait 40 points avant le scandale des commandites, continue de diminuer. L'écart s'est rétréci de cinq points entre le début avril et la fin mai, laissant le PLC à huit points seulement devant le parti de Stephen Harper.

L'enquête menée auprès de 1306 personnes — avec une marge d'erreur de 2,7 points, 19 fois sur 20 — place les libéraux à 38 % des intentions de vote contre 30,4 % aux conservateurs, et 18,1 % au NPD. Le Bloc ferme la marche avec 10 %, mais en réalité un solide pourcentage de 45 % au Québec, neuf points devant le PLC.

Par rapport au précédent sondage Ekos, début avril, les libéraux chutent de trois points et les conservateurs montent de cinq.

► Voir LIBÉRAUX en A2

Geneviève Jeanson craque!



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, *La Presse*

Toujours en attente d'une sanction pour avoir omis de se présenter à un contrôle antidopage en Belgique, Geneviève Jeanson a éclaté en larmes en racontant sa version des faits, hier matin, en marge d'une conférence de presse sur la Coupe du monde de cyclisme féminin, qui sera présentée demain sur le mont Royal. La cycliste de 22 ans est ici réconfortée par son relationniste Daniel Larouche. À lire dans le cahier Sports, page 7.

La reine du suspense reçoit...

SONIA SARFATI

La dame est si charmante, si souriante, si avenante, qu'il est difficile de croire qu'elle gagne sa vie — et fort bien! — en assassinant des gens, en kidnappant des enfants, en accouchant de tueurs en série. D'accord, elle le fait sur papier... mais il faut quand même les avoir, ces idées en noir et rouge... avec une touche de rose, ses héroïnes succombant au sentiment amoureux et non aux étreintes de la Grande Fauçheuse.

« Ce sont les histoires qui me viennent spontanément. Ce doit être dans mes gènes... mais c'est surtout

dans mes goûts », fait Mary Higgins Clark, dite la reine du suspense, en tournée promotionnelle à Montréal pour la sortie de son 31^e livre, *La nuit est mon royaume*. Elle recevait les médias, hier, dans la suite Royale du Ritz — celle où Elizabeth Taylor et Richard Burton se sont mariés pour la première fois, il y a 40 ans — avant de filer faire une séance de signatures dans une librairie.

Activité qu'elle remet aujourd'hui, de midi à 14 h, à la librairie Indigo de la Place Montréal Trust. Ensuite, elle s'envole pour Québec. En jet privé. Elle peut se le permettre — preuve que le crime peut payer. Quelques chiffres pour le prouver?

Aux États-Unis, elle a, en grand format et en poche, vendu un total de 70 millions de livres. Au Québec et en France, en grand format uniquement, chacun de ses romans trouvent respectivement 60 000 et 450 000 preneurs.

Maintenant septuagénaire, elle pourrait aisément se reposer sur ses lauriers, non? Un éclat de rire spontané lui sert de réponse. Puis: « Je viens de signer un contrat pour trois nouveaux romans. » Et elle parle avec vivacité du court récit de Noël qu'elle lancera en décembre et qu'elle va écrire avec sa fille Carol.

► Voir REINE en A4



PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*
Mary Higgins Clark au Ritz.

Le CRJ200 se vend moins

Bombardier doit abolir 500 emplois

MARIE TISON
ET TRISTAN PÉLOQUIN

Le couperet tombera cet été chez Bombardier Aéronautique à Montréal. Le manufacturier réduira la cadence de production de son appareil Regional Jet à 50 places (le CRJ200), ce qui se traduira par l'élimination de 500 emplois.

« Compte tenu de l'incertitude qui règne dans l'industrie, nous pensons qu'une réduction du rythme de production constitue un geste sage et prudent », a affirmé le président et chef de la direction de Bombardier, Paul Tellier, au cours d'une conférence téléphonique hier dans le cadre de la divulgation des résultats financiers de l'entreprise pour le premier trimestre de l'exercice 2005.

Bombardier s'attend à livrer 212 bi-réacteurs régionaux au cours de l'exercice en cours qui prendra fin le 31 janvier 2005. C'est 20 de moins qu'au cours de l'exercice précédent.

Environ 200 employés devraient recevoir leur avis de mise à pied au cours du mois de juin. Il s'agit essentiellement d'employés temporaires, soit des employés qui avaient été rappelés au travail après une première mise à pied.

► Voir BOMBARDIER en A2

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Jean Charest est tellement impopulaire que les Hells Angels ne veulent pas se faire photographier avec lui.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	16
Bandes dessinées	17
Bridge	17
Décès	17
Feuilleton	17
Forum	22, 23
Horaires télévision	6
Loterie	16
Mots croisés	12
et SPORTS	12
Mot mystère	12
Observateur	13
Petites annonces	13
et AFFAIRES	2

Météo

Ensoleillé, maximum 18, minimum 7, plus de détails en page

SPORTS 16



.com profiter de nos tarifs réduits pour l'Amérique du Nord

Air Canada est maintenant le chef de file des bas tarifs aller simple pour toutes les grandes villes canadiennes et américaines. Seulement sur aircanada.com | Plus de choix, plus de flexibilité et davantage.

Réservez sur aircanada.com et obtenez un mille Aéroplan^{MD} supplémentaire pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis. Ou téléphonez à votre agent de voyages.

aircanada.com

.com c'est pas cher



Fini le grand défilé de la Saint-Jean-Baptiste

L'événement montréalais est annulé à la suite de compressions budgétaires

FRANÇOIS CARDINAL

Fini le traditionnel défilé de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal. Les compressions imposées par le gouvernement Charest obligent en effet le Comité de la Fête nationale à annuler cet événement familial d'envergure.

Au cours de la dernière année, Québec a sabré les dépenses des organisations, dont la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le budget des événements entourant les célébrations a ainsi été ramené de 1,8 à 1,5 million, soit une baisse d'environ 17 %. À elle seule, l'enveloppe du ministère des Affaires municipales qui permettait de financer le défilé a fondu de 75 %.

« C'est une coupe significative compte tenu que c'est toujours un miracle et un tour de force que de réussir la Fête nationale, a précisé hier le président du comité organisateur, Jean Dorion. Il ne faut pas oublier qu'on ne charge pas d'argent aux gens qui viennent. »

Les compressions, que le gouvernement promettait « symboliques » l'hiver dernier, auront donc finalement eu raison du défilé de chars allégoriques qui faisait le plaisir des grands et des moins grands. En lieu et place, le comité organisateur a prévu une marche populaire de moins d'un kilomètre.

M. Dorion, qui ne veut pas faire de cette fête un enjeu politique, n'a pu cacher que c'est le gouvernement Charest qui aura finalement signé l'arrêt de mort du défilé. « C'est indéniable, a-t-il dit. Il y a une politique de coupe. Il y a beaucoup de gens affectés. Je trouve dommage que la Fête nationale, qui est une si petite affaire dans l'ensemble des dépenses gouvernementales, subisse d'aussi fortes coupes. »

À lui seul, le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a fait passer l'enveloppe allouée annuellement à la fête de 200 000 \$ à 50 000 \$. « C'est une question de choix, a indiqué Stéphane Gosselin, porte-parole. Lorsqu'on a pris



PHOTO LUC-SIMON PERREAULT, ARCHIVES LA PRESSE ©

La Fête nationale ne disparaîtra pas, mais elle sera amputée, à Montréal, de son traditionnel défilé.

la décision, on avait le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain) qui nous sensibilisait à la crise du logement. On a fait le choix de donner aux gens un toit. De toute façon, la Fête nationale n'est pas en péril. »

L'opposition péquiste a fort mal

réagi à cette décision, hier. Le critique en matière de loisir et de sport, Sylvain Pagé, trouve « extrêmement décevant que des centaines de milliers de Québécois et de Montréalais voient leur fête diminuer de la sorte ». Il a dit espérer qu'aucun facteur politique n'a joué dans

la décision du gouvernement.

Jean Chrétien

Par ailleurs, l'ex-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Guy Bouthillier, a révélé hier, en marge de la conférence de presse, que Jean Chrétien, alors

Pas question d'agrandir le Casino

Ville-Marie refuse toute croissance dans l'île Notre-Dame

FRANÇOIS CARDINAL

Loto-Québec a reçu une bien mauvaise nouvelle, hier : l'arrondissement de Ville-Marie a opposé une fin de non-recevoir à son désir d'agrandir le Casino de Montréal dans l'île Notre-Dame.

Dans son plan de développement 2004-2007, rendu public au début du mois de mai, la société d'État indiquait que le Casino est victime de son succès : en raison de l'exiguïté des lieux, d'un accès routier compliqué et d'une offre insuffisante de places de stationnement, les revenus ont chuté de près de 20 millions de dollars en 2003-2004.

Deux solutions étaient alors pro-

posées : agrandir le Casino ou le déménager au bassin Peel, un emplacement éloigné des zones résidentielles, mais situé à proximité du Vieux-Port.

Or le président du comité consultatif d'urbanisme et conseiller de l'arrondissement de Ville-Marie (centre-ville), Robert Laramée, a indiqué hier qu'il est faux de prétendre qu'il y a deux options pour la croissance du Casino. Il a rappelé que le conseil d'arrondissement a adopté en mai 2003 un règlement de zonage limitant les activités du Casino dans l'île Notre-Dame à l'emplacement et au bâtiment actuel.

« Il n'y a qu'une seule option en-

visageable pour un développement important du Casino de Montréal et c'est de le sortir de l'île Notre-Dame », a lancé M. Laramée.

« Dans la présente réflexion de Casiloc, filiale de Loto-Québec, qui désire prendre de l'expansion en bâtissant un hôtel de 200 à 300 chambres et en aménageant une salle de spectacle, je lui dis que, devant un tel scénario, il est hors de question que Loto-Québec puisse maintenir ses activités sur l'île Notre-Dame. Je l'invite plutôt à se concentrer sur son projet au bassin Peel », a-t-il ajouté.

Selon M. Laramée, le bassin Peel est un endroit intéressant, d'autant plus que le déménagement du Ca-

sino à cet endroit permettrait de créer un deuxième pôle d'affluence dans ce secteur du Vieux-Port et du Vieux-Montréal.

Seul problème, et il est de taille : le bassin Peel ne fait pas partie de l'arrondissement de Ville-Marie, mais bien de l'arrondissement du Sud-Ouest. La sortie de M. Laramée a donc créé certaines tensions au sein même du parti de Pierre Bourque (Vision Montréal).

Surtout que M. Laramée a suggéré hier, dans un communiqué, de transformer le bassin Peel en un lieu de revitalisation important. « Ce site a une grande capacité d'accueil et on pourrait facilement y retrouver, outre le Casino et son

hôtel, un important centre de foires », estime-t-il.

En entrevue téléphonique, la mairesse de l'arrondissement, Jacqueline Montpetit, a fait savoir qu'aucun changement ne serait accepté sans une vaste consultation qui permettrait aux citoyens de poser leurs questions et de se faire entendre. « Il est donc trop tôt pour prendre position à cet effet, a-t-elle dit. Je suis certaine que mes collègues de l'arrondissement du centre-ville vont être à l'aise avec ça. »

Rappelons que les projets de Loto-Québec pour le Casino ont à la fois soulagé les autorités municipales et suscité leur intérêt en mai dernier. La Ville craignait de voir le Casino déménager en plein centre-ville. Le responsable de l'urbanisme au comité exécutif, Robert Libman, soulignait alors que son administration a toujours encouragé le maintien du Casino dans l'île Notre-Dame. L'hypothèse de déménager le Casino près du bassin Peel mérite toutefois d'être étudiée, ajoutait-il.

Gabriel, un grand chef autocrate, selon ses opposants

JUDITH LACHAPELLE

KANESATAKE — James Gabriel n'est pas le « dieu » qui est dépeint dans les médias québécois, surtout depuis le début de la présente crise à Kanésatake, affirment ses opposants. C'est un grand chef autocrate qui ne rêve que d'un « État policier » et qui est prêt à tout pour arriver à ses fins, surtout à dilapider l'argent de sa communauté. Et rien ne prouve, ont-ils affirmé, qu'il n'aurait pas mis lui-même le feu à sa propre résidence...

C'est ce que pensent les trois chefs qui s'opposent au grand chef de Kanésatake. John Harding, Pearl Bonspille et Steven Bonspille ont rencontré des journalistes hier pour leur annoncer qu'ils proposent à leur communauté de tenir des élec-

tions le 10 juillet. Steven Bonspille a d'ailleurs l'intention de se présenter comme grand chef.

Dans un long exposé au cours duquel ils se sont appliqués à démontrer que la vision du grand chef Gabriel n'est pas celle des gens de sa communauté, les trois chefs opposants ont raconté que depuis son arrivée comme grand chef en 1996, il n'a systématiquement pas tenu compte des désirs de la population.

James Gabriel refuse de se plier au vote tenu lors d'assemblées publiques comme celle de 2001, où une majorité de participants l'avaient délogé de son titre. Pourtant, ont-ils souligné, documents à l'appui, l'ex-grand chef Jerry Peltier avait accepté un verdict semblable à la suite d'une assemblée publique, opération qui a mené à la nomination de

Gabriel. « Quand Gabriel n'avait pas la majorité au conseil de bande, il utilisait les gens pour obtenir ce qu'il voulait. Un an plus tard, quand il a eu la majorité, il n'a plus eu besoin des gens », dit Steven Bonspille.

L'opération policière du 12 janvier était irresponsable, ont-ils répété. James Gabriel a nommé des « criminels » à la tête de son corps de police, soit deux policiers qui ont déjà essuyé un blâme de la Commission de déontologie policière à la suite d'une opération ratée au cours de laquelle un résident de Kanésatake s'est retrouvé hémiplegique après avoir reçu une balle dans le dos.

Les trois chefs remettent en question la façon dont est dépensé l'argent du conseil de bande qui de-

vrait, notamment, être utilisé pour la négociation des terres ancestrales réclamées par les Mohawks. « Les gens nous demandent : où est cet argent ? » dit John Harding. Ils demandent d'ailleurs à la vérificatrice générale de se pencher sur la gestion des finances de leur communauté.

Pearl Bonspille, quant à elle, accuse les gouvernements québécois et canadien d'être à l'origine de l'opération du 12 janvier pour « éliminer l'industrie du tabac sur notre territoire » et « s'emparer de nos terres pour les donner à la compagnie minière Niocan », qui veut s'installer dans la région d'Oka pour y exploiter des gisements de niobium.

Les trois chefs remettent même en question l'origine de l'incendie qui a rasé la maison de James Gabriel, le

soir du 12 janvier, malgré l'existence de bandes vidéo sur lesquelles les voix des manifestants expriment clairement que Gabriel est la « source » de leurs problèmes et qu'il fallait « lui donner une bonne leçon » en allant « raser sa maison ».

« C'est étrange quand même, sa maison a brûlé alors qu'il venait tout juste d'en sortir », a évoqué Steven Bonspille. « Laissez-vous entendre qu'il aurait mis lui-même le feu à sa maison ? » a demandé une journaliste. « C'est un angle qu'il faut examiner, c'est possible, en fait, nous ne le savons pas », a dit le chef, affirmant que les débris d'un réfrigérateur ou d'un appareil ménager dont le mauvais fonctionnement aurait pu expliquer l'incendie ont mystérieusement disparu des ruines de la maison.

ACTUALITÉS

Septième enquête sur la juge Ruffo

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

La juge Andrée Ruffo a perdu toute crédibilité en profitant d'une entrevue télévisée pour ridiculiser le Conseil de la magistrature et adopter à nouveau la conduite qui lui a valu un nombre record de blâmes.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre hier l'avocat Michel Jolin, après avoir présenté au Conseil une longue entrevue diffusée par Télévision Quatre Saisons, le 29 mars. Ce jour-là, M^{me} Ruffo avait prétexté un malaise pour désertier son propre procès, préférant donner son point de vue aux journalistes quelques heures plus tard, sous prétexte qu'elle n'avait « pas intérêt à entendre des choses comme ça » (les plaintes). Hier, la magistrate n'est pas davantage apparue. Embarrassée par une nouvelle enquête déontologique — la septième —, la magistrate de la chambre de la jeunesse aurait alors affirmé des choses contredites par la preuve. Alors que la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de la Montérégie lui reproche d'avoir conseillé une amie témoin en cachette, M^{me} Ruffo a juré l'avoir orientée selon les règles, lors du procès. Rien de tel n'apparaît pourtant aux notes officielles de la cour, dit M^e Jolin.

Dans les studios et les couloirs, M^{me} Ruffo nie bien fort avoir caché son amitié avec une psychologue ayant témoigné devant elle au sujet de la garde d'un enfant. Elle nie aussi l'avoir convoquée dans son bureau pour lui suggérer de faire une visite-surprise dans la famille d'accueil de cet enfant. Au palais de justice, son avocat, Louis Masson, a plaidé que la DPJ était déjà au courant du lien unissant les deux femmes puisqu'elle en avait déjà été informée dans un autre dossier. Quant à leur tête-à-tête, il ne concernait pas la cause, affirme-t-il, contrairement à l'avocate de la DPJ et à une travailleuse sociale.

Ridiculiser

Qui croire ? Pour M^e Jolin, c'est M^{me} Ruffo qui tend à déformer les faits. À TQS, elle aurait d'abord donné une fausse image de ce qui s'est déjà passé au Conseil en disant : « On (le Conseil) fait une cause, on se promène partout, on raconte n'importe quoi et finalement il n'y a rien. (...) C'est un pur scandale de porter des plaintes aussi futiles et grossières. »

Dans les faits, M^{me} Ruffo a pourtant violé six des 10 articles du Code de déontologie des juges, rappelle M^e Jolin. Sans compter que les cinq enquêtes déjà menées à son sujet lui ont toutes va-

lu des remontrances, dont quatre blâmes formels. Des blâmes dont elle semble faire peu de cas, craint l'avocat du Conseil, surpris de l'entendre réitérer son amour pour le train à TQS, un an après avoir été punie pour être apparue dans une pub de VIA Rail. « Elle banalise l'événement et la décision rendue », déplore M^e Jolin.

Il y a quelques années, un autre comité d'enquête s'étonnait tout autant de l'attitude de la magistrate. Sa façon de témoigner au sujet de confrères juges avait alors été jugée « inacceptable de la part d'une juriste », ses affirmations étant considérées comme « fausses », « malveillantes » et « aussi surprenantes qu'invraisemblables ».

Comment sanctionner M^{me} Ruffo ? Si le comité d'enquête jugeait bon de sévir, le Conseil n'aurait que deux options : lui infliger un blâme symbolique ou la destituer — une sanction extrêmement grave et rare. « Pour se prononcer, il faudra prendre en considération les décisions de culpabilité antérieures à l'égard de M^{me} Ruffo », se contente de dire M^e Jolin.

Pour M^e Masson, si elle est retenue, seule la plainte de la DPJ devra être prise en compte. « Si on voulait examiner l'ensemble de la conduite de M^{me} Ruffo, dit-il, l'enquête aurait pris une toute autre tournure. »



PHOTO ROBERT NADON, ARCHIVES LA PRESSE ©

On reproche cette fois à la juge Ruffo d'avoir ridiculisé le Conseil de la magistrature dans une longue entrevue diffusée par Télévision Quatre Saisons, le 29 mars.

La reine du suspense reçoit...

REINE

suite de la page A1

D'ailleurs à ce sujet, ses deux « espions » (deux policiers à la retraite!) sont en train de faire des recherches sur le terrain. Elle évoque aussi le prochain « vrai » roman, dont elle élabore le plan et les personnages dès que son horaire... et ses attachées de presse le permettent. Elle se penchera vraiment dessus au mois de juin, dans la grande pièce situé au troisième étage de sa maison du New Jersey.

Bref, arrêter d'écrire ne lui traverserait pas l'esprit. Pas plus que de changer de genre: « J'ai toujours aimé les romans à suspense. Enfant, je lisais les « Nancy Drew », les « Sherlock Holmes », les romans d'Agatha Christie. D'ailleurs, quand les gens me disent qu'ils désirent écrire, mais qu'ils ne savent pas par où commencer, je leur dis toujours d'y aller dans le genre qu'ils aiment lire. Bien sûr, ils me répondent qu'ils ont des goûts éclectiques. Mais c'est comme ça pour tout le monde: nous sommes tous des gens très brillants, non? se moque-t-elle. C'est là que je leur suggère de regarder ce qu'ils ont dans leur bibliothèque et, surtout, de réfléchir à ce qu'ils ont tendance à emporter en avion, en vacances ou dans la salle d'attente du dentiste. Ça ne ment pas. »

Mary Higgins Clark non plus, puisque ce conseil — et bien d'autres — elle le donne dans les pages de ses mémoires, *Entre hier et demain* — en anglais, *Kitchen Privileges*. Parce que c'est là, dans la cuisine d'un très humble appartement new-yorkais, qu'elle a commencé à écrire son premier roman. D'accord, elle écrivait depuis toujours. Avait publié quelques nouvelles dans des magazines féminins (les deux premières lui ont rapporté, chacune, 100 \$!) puis, une biographie de George Washington qui a connu un succès d'estime. Mais, devenue veuve au début des années 60 alors qu'elle avait cinq enfants à charge, il lui fallait autre chose que de l'estime. Il y avait des estomacs à remplir sous son toit.

« Il fallait que j'écrive quelque chose qui se vende. » Elle s'est donc tournée vers sa bibliothèque. S'est rappelé le plaisir qu'elle avait à lire des romans policiers. S'est souvenue de la bonne réception qu'avaient eu ses nouvelles à intrigue. S'est attardée à ce fait divers concernant une magnifique jeune femme dont les enfants avaient disparu, qui avait été accusée de leur meurtre et avait été libérée à cause d'un vice de procédure. Elle s'est posé la question « Et si...? » Quelques mois plus tard, elle déposait le manuscrit de *La Maison du gnet* chez celle qui allait devenir son agente.

Une reine (du suspense) était née. Et elle n'est pas à la veille d'abdiquer.

ARRIVEZ LES POCHES VIDES, REPORTEZ LES MAINS PLEINES.



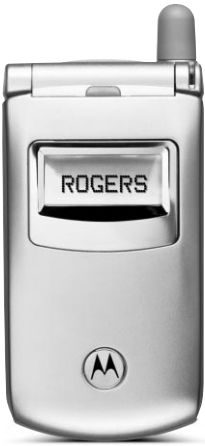
Motorola T720, écran couleur

0\$*

Aucun bon requis!

PLUS 3 MOIS D'APPELS LOCAUX ET DE MESSAGERIE TEXTE ILLIMITÉS[†]

Offre d'une durée limitée !
Chez les concessionnaires autorisés participants seulement.



Forfaits mensuels à partir de 20 \$

- Sans-fil à rabat avec écran couleur
- Pince de ceinture comprise
- Affichage externe pour identification de l'appelant
- Graphiques, jeux et sonneries téléchargeables

 **ROGERS**^{MC}
SANS-FIL

CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

Offre en vigueur jusqu'au 31 mai 2004 et jusqu'à épuisement des stocks. Offert chez les concessionnaires participants seulement. *L'offre du Motorola T720 à 0\$ est applicable à tout nouvel abonnement à un forfait de 20\$ et plus. †L'offre de trois mois d'utilisation illimitée est applicable à tout nouvel abonnement de deux ans pour les forfaits de 25\$ et plus et comprend le temps d'antenne local illimité ainsi que les messages texte illimités à l'exception des messages surfacturés (en déplacement ou internationaux, alertes MSN et messages relatifs aux concours et aux promotions). Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. ©2004 Rogers Sans-fil inc. Tous droits réservés. ^{MC}Rogers, Rogers Sans-fil et le ruban de Möbius sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

- MONTRÉAL**
- 2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
- Place-Ville-Marie
(514) 394-0000
- 8984, boul. de l'Acadie
(514) 387-9999
- 1201, avenue Greene
(514) 933-8000
- 5150, rue Jean-Talon O.
(514) 341-2221
- 5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
- 6224A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000
- Place Alexis-Nihon
(514) 865-9949
- Place Versailles
(514) 355-0003
- Les Galeries d'Anjou
(514) 356-0356
- 3339L, boul. des Sources
(514) 683-3333
- 2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000
- Place Vertu
(514) 745-0745
- 2100, boul. Marcel-Laurin
(514) 856-1884
- BOUCHERVILLE**
- Promenades Montarville
(450) 449-4998
- BROSSARD**
- Mail Champlain
(450) 671-3300
- Place Portobello
(450) 671-4744
- CHÂTEAUGUAY**
- 129, boul. St-Jean-Baptiste
(450) 692-2201
- GATINEAU**
- 360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580
- LOUETTE**
- 517, rue St-Charles-Borromée N.
(450) 755-5000
- LAVAL**
- 2142, boul. des Laurentides
(450) 629-6060
- 1888, boul. St-Martin O.
(450) 682-2640
- 241C, boul. Samson
(450) 969-1771
- LONGUEUIL**
- 1490, chemin de Chambly
(450) 442-1566
- REPENTIGNY**
- Les Galeries Rive-Nord
(450) 581-7756
- ROSEMÈRE**
- Place Rosemère
(450) 971-2000
- SAINT-EUSTACHE**
- 360E, boul. Arthur-Sauvé
(450) 974-9299
- SAINT-JÉRÔME**
- 60, rue Bélanger
(450) 431-2355
- SHERBROOKE**
- 2980, rue King O.
(819) 566-5555
- TERREBONNE**
- 1270, boul. Moody, bur. 10
(450) 964-1964

ACTUALITÉS

Les Danois, les plus piètres géniteurs du monde, selon une étude

LOUISE LEDUC

Il y a quelque chose de vraiment pourri au royaume de Danemark, mais quoi ? Réputés pour être costauds et beaux bonshommes, les Vikings danois ont cependant un gros vice caché : ce sont les plus piètres géniteurs d'Europe.

Qui leur fait cette mauvaise réputation ? Entre autres une concitoyenne, Tina Kold Jensen, professeuse associée en médecine environnementale à l'Université du Sud du Danemark, qui a fait de l'inquiétant déclin de la fertilité dans le monde industrialisé son principal sujet d'étude. Un sujet très fécond que celui-là, particulièrement depuis que le *British Medical Journal* a sonné l'alarme en 1992 et révélé que la qualité du sperme dans les années 90 était plus d'une

fois et demie moindre que dans les années 40.

« Les problèmes criants d'infertilité au Danemark s'expliquent particulièrement mal dans la mesure où de nombreuses études indiquent qu'au contraire, le sperme finlandais est de très bonne qualité », observe M^{me} Jensen, venue présenter les conclusions de ses recherches au Congrès international sur la fertilité et la stérilité en cours à Montréal.

Profitant de l'obligation faite aux jeunes Danois de passer un examen médical avant leur service militaire, M^{me} Jensen et ses collègues allaient leur demander s'ils accepteraient, contre rémunération, de retourner dans le confort de leur maison et de rapporter quelques jours plus tard un échantillon de leur sperme. « Je faisais équipe avec une collègue qui était jeune, très grande et très blonde, et nous avions bizarrement beaucoup

plus de réponses affirmatives que mon collègue masculin pourtant très compétent ! » raconte-t-elle en rigolant.

Rien de drôle dans les résultats, en tout cas : 21 % des jeunes Danois avaient moins de 20 millions de spermatozoïdes par millilitre de sperme et 43 % se situaient sous la barre des 40 millions, le seuil critique au-dessous duquel les problèmes d'infertilité commencent à se manifester.

Cette étude venait confirmer d'autres études européennes qui ont aussi classé les Danois — et les Français — parmi les pires partis pour qui souhaite tomber enceinte.

Et en Amérique du Nord ? Une étude menée en 2003 auprès de 512 hommes dont la conjointe était enceinte a déterminé que la fertilité de ceux vivant à Columbia, au Missouri, est significativement plus

faible que les sujets venant de grandes villes comme New York, Minnesota et Los Angeles.

Les pesticides en cause ?

« Columbia est une région très agricole, relève M^{me} Jensen. Les pesticides seraient-ils en cause ? Au Danemark aussi, on en utilise énormément, beaucoup plus qu'en Finlande. Mais l'hypothèse des pesticides n'en est qu'une parmi tant d'autres, comme celle montrant du doigt les emballages de plastique dans l'alimentation. »

Il faudrait aussi, selon M^{me} Jensen, se poser quelques questions sur la baisse marquée, dans les pays industrialisés, des grossesses adolescentes non planifiées. « Les adolescents sont-ils si disciplinés en matière de contraception ? La baisse de fertilité des jeunes hommes n'y serait-elle pas pour quelque chose ? »

Le lien entre les cigarettes — celles fumées par les femmes pendant la grossesse — et les problèmes futurs de fertilité de leur rejeton a en tout cas été clairement établi. « Le tabagisme pendant la grossesse affecterait même nettement davantage la qualité du sperme que la cigarette fumée par l'homme lui-même », observe M^{me} Jensen.

Le Dr Robert I McLachlan, spécialiste australien de la reproduction masculine, établit que l'homme est en cause dans au moins 30 % des couples infertiles.

Dans ce contexte, M^{me} Jensen s'étonne de ce que les cliniques de fertilité s'appliquent à traiter la femme et que l'homme soit si souvent négligé.

Mais y a-t-il espoir pour les Danois ? Alors que le Danemark s'est déchainée contre le mariage du prince Frederik de Danemark avec une roturière australienne — imaginez, la fille d'un vulgaire professeur de mathématiques ! — M^{me} Jensen dit en riant avoir pour sa part vu l'union du bon oeil. Avec les si graves problèmes de fertilité danois, peut-être l'apport australien représente-t-il l'avenir de la royauté !

Jean-Louis Gagnon n'est plus

CAROLINE TOUZIN

Le journaliste et romancier Jean-Louis Gagnon n'est plus. Celui qui a été rédacteur en chef de *La Presse* de 1958 à 1961 avant de fonder le *Nouveau Journal* est mort paisiblement à Québec, mercredi après-midi, à l'âge de 91 ans. Sa femme, la journaliste Hélène Jobidon, de trois ans son aînée, l'avait précédé en mars. Tous les deux ont vécu leurs derniers instants dans une maison de retraite à Québec.

« Un homme à la plume féconde et incisive, d'une parfaite civilité », voilà comment le secrétaire général de l'Académie des lettres du Québec, André Ricard, décrit son collègue et ami. En 1963, M. Gagnon a été reçu à l'Académie canadienne-française devenue depuis l'Académie des lettres.

L'homme a eu la piqure du journalisme assez tôt. L'année durant laquelle il obtient son baccalauréat à l'Université d'Ottawa, il fonde la

revue nationaliste *Vivre*, puis devient directeur de *La Voix de l'Est*. En 1940, il est nommé rédacteur en chef du quotidien de Québec *L'Événement-Journal*. Un an plus tard, il quitte sa ville natale pour le Ghana où il devient directeur de l'unité de radiodiffusion de l'Afrique occidentale.

Sa carrière internationale ne s'arrête pas là. Il sera chef de bureau de l'Agence France-Presse, d'abord à Montréal, puis à Washington. En 1946, il fait un saut dans le monde de la publicité en devenant directeur des services de publicité de la Brazilian Traction, Light, and Power, à Rio de Janeiro.

À son retour au pays, il fonde un journal publié par le Parti libéral, *La Réforme*, ainsi que la revue *Les Écrits du Canada français*. En 1958, il devient successivement rédacteur en chef des quotidiens *Le Canada* et *La Presse*. Trois ans plus tard, il fonde *Le Nouveau Journal*, un quotidien qui ne survivra pas un an.

L'écrivaine Colette Beauchamp, à l'époque jeune journaliste au *Nouveau Journal*, se souvient de son ancien patron comme d'un grand rédacteur en chef qui savait motiver ses troupes et leur accorder toute sa confiance.

L'actuel président du Conseil de presse, Michel Roy, était aussi un jeune journaliste lorsqu'il a connu M. Gagnon au *Canada*. « Il avait un style remarquable. C'était un intellectuel toujours jovial qui racontait de belles histoires et dénonçait les mauvaises », affirme-t-il.

Ce style, Jean-Louis Gagnon a pu l'exercer à travers l'écriture de deux romans et de ses mémoires en trois tomes paraissant sous le titre commun d'*Apostasies*. Cet homme de lettres a été nommé chevalier de l'Ordre national du Québec en 1994.

M. Gagnon n'avait pas d'enfants. Une nièce a déclaré au *Soleil* que, comme M. Gagnon était athée, des funérailles n'ont pas été prévues.



PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU, ARCHIVES LA PRESSE ©

Jean-Louis Gagnon a été rédacteur en chef de *La Presse* de 1958 à 1961 avant de fonder le *Nouveau Journal*.



Des millions d'électeurs face à un choix... ...et un réseau solide pour répondre à toutes leurs interrogations



Radio-Canada
Télévision



Le Réseau de l'information
de Radio-Canada



Radio-Canada.ca

Information claire. Choix éclairé.

ÉLECTIONS CANADA
2004

Le meurtrier de 73 ans avoue son crime

CHRISTIANE DESJARDINS

Estimant qu'il méritait d'être puni pour le meurtre « barbare » de sa femme, André Loussaint, 73 ans, n'a pas voulu de procès. Hier, il s'est avoué coupable du meurtre non prémédité de Jacqueline Lecorps, 62 ans, et a été condamné à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 10 ans.

« Jacqueline, je l'aimais, c'était ma vie, je l'aimais plus que ma vie. À mon âge, ça ne devait pas arriver », a sangloté le vieil homme, en adressant ses excuses aux membres de la famille de sa femme, qui le regardaient d'un oeil torve. Ne pouvant en supporter davantage, une soeur de la victime a quitté la salle d'audience en larmes.

Loussaint n'avait pas d'antécédent judiciaire et passait pour être un homme plutôt doux avant les événements. Le septuagénaire lui-même ne sait pas ce qui lui a pris quand, le soir du 19 juin 2003, il a rudoyé et étranglé sa femme avec un fil électrique, dans le logement de celle-ci, à Cartierville. Après, Loussaint s'est rendu dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies, et a avalé des barbituriques pour se suicider. C'est là, au pied d'un arbre, et encore en vie, qu'il a été retrouvé dans les heures suivantes. Il a avoué.

Jacqueline et lui avaient commencé à se fréquenter à Haïti au début des années 80, puis s'étaient mariés en 1989. Elle avait déjà des enfants d'un autre mariage, et en a eu un avec Loussaint. Ils sont venus s'installer au Québec dans les années 90. En 1998, ils se séparaient mais continuaient quand même d'entretenir des relations. Celles-ci s'étaient cependant espacées dans les mois précédant le drame, parce que Jacqueline s'était fait un autre ami de coeur.

Cet ami de coeur, Alfred Jean-Pierre, avait rencontré fortuitement Loussaint dans la rue, un mois avant le drame. « Si j'avais su que c'était votre femme », s'est excusé Jean-Pierre.

« Mon cher, soyons civilisés, Jacqueline et moi sommes séparés depuis cinq ans. Elle est libre de faire ce qu'elle veut », avait philosophé Loussaint.

Cette ouverture d'esprit n'était manifestement qu'apparente, car dans le fond, Loussaint n'acceptait pas que Jacqueline lui en préfère un autre. C'est ce qui serait à l'origine du drame.

Paul Fontaine arrêté à Québec

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Paul Fontaine, présumé meurtrier du gardien de prison Pierre Rondeau, a été arrêté hier, en début de soirée, à Québec.

Fontaine, 36 ans, a été appréhendé à la suite d'une opération menée conjointement par l'escouade régionale mixte et le groupe d'intervention tactique de la Sûreté du Québec.

Fontaine aurait tué l'agent correctionnel Pierre Rondeau en compagnie du délateur Stéphane Gagné, à la demande de Maurice Boucher, le 8 septembre 1997.

Trois mois plus tôt, en juin 1997, Diane Lavigne, agent correctionnel de la prison de Bordeaux, avait été assassinée au volant de sa voiture sur l'autoroute des Laurentides, à Laval. Maurice Boucher a été reconnu coupable par un jury de ces deux meurtres gratuits, en mai 2002.

Paul Fontaine pourrait comparaître aujourd'hui au palais de justice de Montréal pour être accusé de meurtre au premier degré.

La crise du logement aggrave les problèmes de violence conjugale

CAROLINE TOUZIN

Si la crise du logement représente un casse-tête pour plusieurs à l'approche du 1^{er} juillet, c'est un véritable cauchemar pour les femmes victimes de violence conjugale.

Parmi les 10 000 femmes et enfants qui vont chercher de l'aide dans les différentes maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale chaque année, près des trois quarts (69,5 %) ont un revenu familial de moins de 30 000 \$. Lorsque vient le temps de quitter la maison d'hébergement, ces femmes peu fortunées se retrouvent souvent dans une impasse.

« Les femmes qui sont dans les centres d'hébergement sont parmi les plus pauvres des femmes victimes de violence conjugale. Elles ne peuvent pas se payer des loyers à 1200 \$ par mois », dit Louise Riendeau, coordonnatrice des dossiers politiques au Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale.

Résultat : ces femmes doivent prolonger leur séjour en maison d'hébergement, empêchant d'autres femmes d'avoir accès à cette ressource. « Ces dernières années, durant les derniers jours de juin, il n'y avait plus de place dans nos maisons à Montréal parce que les femmes attendaient de se trouver un logement pour le 1^{er} juillet. Pendant ce temps-là, on n'accueille pas d'autres femmes qui en ont besoin », affirme M^{me} Riendeau.

Les durées de séjour en maison d'hébergement ont augmenté de façon significative depuis une quinzaine d'années. En 1985-1986, les femmes y séjournaient en moyenne 12,3 jours par année, en 1988-1989, 17 jours, et en 2002-2003, 22,9 jours. La présidente du Regroupement, Liette Brousseau, explique cela par la difficulté à trouver des logements à prix raisonnable et la pénurie de logement dans les grandes villes.

La crise du logement peut même empêcher certaines femmes de s'en sortir. « Au moment de quitter son conjoint violent, la femme va évaluer dans quelle situation financière elle

se retrouvera. Si elle voit qu'elle ne se trouvera pas de logement, ça peut être la goutte d'eau qui va faire déborder le vase et qui la convaincra de rester avec son conjoint », déplore M^{me} Riendeau.

Celles qui réussissent à fuir leur mi-

«Au moment de quitter son conjoint violent, la femme va évaluer sa situation financière.»

lieu de vie violent déménagent souvent dans des appartements trop petits ou carrément insalubres. Encore pire, certaines retournent dans leur ancien appartement déserté par le conjoint, devenant ainsi une proie facile, précise Nathalie Jalicke, intervenante à la Maison secours aux femmes à Montréal qui aide spécifiquement les femmes immigrantes.

Autre conséquence de la crise, Line

Piquette, intervenante à la maison d'hébergement Multi-femmes à Montréal, voit souvent des femmes découragées de devoir déménager à l'extérieur de la métropole pour trouver un logement abordable alors qu'elles ont un emploi à Montréal.

M^{me} Riendeau insiste aussi pour dire que si la recherche d'un logement est l'un des obstacles que les femmes ont à surmonter lorsqu'elles veulent sortir d'une situation de violence conjugale, « le premier problème à régler c'est la violence conjugale elle-même : il faut sensibiliser la population à ce que ça cesse ».

Au cours des trois dernières semaines, deux femmes sont mortes au Québec, l'une à Marieville et l'autre à Saint-Eustache, victimes de violence conjugale.

Une conférence québécoise sur la violence conjugale se tient aujourd'hui à l'Université de Montréal pour dégager de nouvelles perspectives pour la protection des femmes et des enfants.



« Mon entreprise, c'est moi. Mon hypothèque simplifiée, c'est RBC. »

L'hypothèque RBC pour travailleur autonome™

« Je travaille à mon compte. Pour moi. Pour ma famille. J'y mets du cœur... et des heures. Alors, quand je parle hypothèque, j'ai pas envie qu'on me demande une attestation de revenu ou des états financiers. Demandez-moi plutôt de quoi j'ai besoin. C'est ça que le conseiller en prêts hypothécaires de RBC a fait. Et en plus, il l'a fait chez nous. Oui, c'est lui qui est venu dans *ma* poissonnerie. Des taux d'intérêt qui ont de l'allure, une hypothèque qui correspond à mon mode de vie, un conseiller qui me comprend et qui se déplace. Ça, ça fait mon affaire. »

Composez le 1-877-ROYAL™ 7-0 (1 877 769-2570) pour prendre rendez-vous avec un conseiller en prêts hypothécaires à l'endroit qui vous convient. Vous pouvez également passer à votre succursale ou consulter le www.rbcbanqueroyle.com/hypothèque.

Nos meilleures offres¹

TERME FERMÉ DE 6 MOIS, CONVERTIBLE	4 ANS	5 ANS	7 ANS
3,24 %	5,14 %	5,49 %	5,99 %



RBC Banque Royale

™ Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. ® Marque déposée de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Tous les produits hypothécaires résidentiels sont offerts par la Banque Royale du Canada sous réserve de ses critères de prêts pour les hypothèques résidentielles. L'assurance en cas de non-paiement est requise pour un financement excédant 65 % de la valeur de la propriété. Des droits de demande/d'évaluation et des primes au titre de l'assurance prêt hypothécaire peuvent s'appliquer. 1. TAP de 3,57 % pour un terme fermé de 6 mois, convertible. TAP de 5,18 % pour une hypothèque de 4 ans. TAP de 5,52 % pour une hypothèque de 5 ans. TAP de 6,01 % pour une hypothèque de 7 ans. Le taux annuel en pourcentage (TAP) est établi d'après une hypothèque de 100 000 \$ en supposant certains coûts d'emprunt (frais d'évaluation). S'il n'y a aucun coût d'emprunt, le TAP et le taux d'intérêt sont identiques. Les taux peuvent changer sans préavis. Les meilleures offres représentent les taux les plus avantageux de RBC, établis selon les promotions présentement offertes au grand public, et ne constituent pas les taux affichés. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres réductions de taux, offres ou promotions.

la Baie

Rectificatif

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers publicitaires publiés par la Baie en mai 2004.

Cahier **Achat-choc** (4-4B) :

- En page 6, les tongs Outline ne sont pas offerts, produit de remplacement en magasin;
- En page 16, les ensembles de draps et les housses de couette de la collection Sérénité sont vendus séparément;
- En page 17, le linge de table Visa de Mantles sera en magasin plus tard, des bons d'achat différenciés sont offerts.

Cahier **Destination solde du week-end** (4-4W) :

- En page 7, la photo des ensembles à fondue non électriques à 25 % de rabais est erronée;
- En dos de cahier, le caméscope mini DVD JVC aurait dû se lire Minicaméscope numérique JVC; le prix ordinaire du frigo classique Beaumark de 510 litres aurait dû se lire 929,99 \$, celui de solde 879,99 \$ et le rabais 50 \$.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs et inconvéniants.

3232811

Les poursuites policières en hausse

NICOLAS BÉRUBÉ

Quarante pour cent des poursuites policières impliquant des agents du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) se sont soldées par un accident de la route en 2003, indique le bilan annuel du SPVM, rendu public hier.

Le nombre de ces poursuites est lui-même en croissance : en 2003, 142 poursuites policières sont survenues sur le territoire SPVM, alors qu'on en comptait 66 cinq ans auparavant, et 38 en 1995.

En 2003, 58 poursuites policières se sont soldées par des accidents, dans lesquels huit fuyards, deux citoyens et trois policiers ont été blessés légèrement. On ne dénote aucun décès lors de ces poursuites.

Outre l'augmentation du nombre de poursuites automobiles, le bilan du SPVM est stable au chapitre de la criminalité à Montréal pour 2003.

Par rapport à 2002, le nombre d'homicides recensés sur le territoire a diminué de 10,6 %, tandis que le nombre de voies de fait a diminué de

4,6 %. On a également connu une baisse du nombre de fraudes en 2003, qui étaient 17,3 % moins nombreuses qu'en 2002. Cette baisse du nombre de fraudes est en partie attribuable à l'arrestation de 15 personnes accusées de fraude par carte de débit. Plus de 200 dossiers de ce type de fraude ont été présentés devant les tribunaux en 2003.

Enfin, le nombre de cambriolages a diminué de 7,5 % à Montréal en 2003 par rapport à l'année précédente. On note cependant une augmentation du nombre de vols simples (4,9 % de plus), tandis que les vols qualifiés et extorsions ont augmenté de 5 %. Quant aux agressions sexuelles, elles sont passées de 1544, en 2002 à 1548 cette année.

Le dossier de la prostitution de rue dans le quartier Centre-Sud a également tenu les policiers occupés en 2003. Ils ont effectué un grand total de 182 opérations policières, une augmentation de 46 % par rapport à l'année précédente. En 2003, 667 prostitués et 176 clients ont été arrêtés, une hausse respective de 69 % et

21 %. Ce bilan annuel a été présenté hier devant la Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal par le directeur du SPVM, Michel Sarrazin.

Par ailleurs, le directeur adjoint au Service de police de la Ville de Montréal, Yves Charrette, a confirmé hier soir que les policiers du centre-ville informent présentement les jeunes de la rue et les sans-abri qu'ils doivent se trouver un endroit où dormir d'ici le 1^{er} juin. À compter de cette date, le SPVM cessera de donner des avertissements et appliquera les règlements à la lettre. Des contraventions pourront ainsi être émises, et les récidivistes pourront, « dans des cas extrêmes », être arrêtés, a indiqué le directeur adjoint.

« Présentement, on cherche à faire de la prévention pour empêcher que des infractions soient commises. Des agents sont en train de sensibiliser les gens aux différents services gratuits d'hébergement offerts à Montréal. Cette campagne-là dure jusqu'au premier juin. Après cette date, les policiers pourraient devoir sévir. »

Nouvelle saison de navigation La SQ veut prévenir les noyades



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

À l'aube d'une nouvelle saison de navigation sur les cours d'eau, la Sûreté du Québec prévient la population qu'elle sera présente sur les lacs et rivières du Québec afin de réduire les risques de noyade. Plus de 250 policiers seront affectés à ces patrouilles nautiques afin de diminuer les victimes de l'eau. En 2003, 33 personnes ont perdu la vie alors qu'en 2002, on dénombrait 43 noyades. La SQ a rappelé quelques conseils de sécurité, notamment la nécessité de porter un vêtement de flottaison lorsqu'on navigue sur l'eau. Par ailleurs, les embarcations doivent être munies d'un dispositif sonore indépendant, d'une lampe de poche étanche, d'une rame, d'une ligne d'attrape d'au moins 15 mètres de longueur et d'une ancre fixée à un câble.

NOUS OFFRONS DES CENTAINES DE PRIX À GAGNER POUR SOULIGNER NOS CENT ANS AU CANADA ET VOUS REMERCIER D'AVOIR FAIT DE FORD LE CHOIX N° 1 AU PAYS†.

†Selon les données relatives aux ventes publiées par l'Association des constructeurs automobiles à la fin du mois de décembre 2003.



CENT ANS ÇA SE FÊTE !

**À GAGNER
100*
VÉHICULES
OU DES CENTAINES
DE RABAIS**

10 000 \$

5 000 \$

2 500 \$

1 000 \$

**COUREZ LA CHANCE DE GAGNER LE VÉHICULE FORD
OU LINCOLN NEUF EN STOCK DE VOTRE CHOIX À
L'ACHAT OU À LA LOCATION DE CE VÉHICULE.**



FORD MUSTANG

« La Ford Focus, au palmarès des 10 meilleures voitures de l'année »
- Jacques Duval, *Guide de l'auto 2004*.



FORD FOCUS



FORD SÉRIE F

À tout docteur, tout honneur.

La Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal
décerne aujourd'hui 292 doctorats
à l'occasion de la Collation solennelle des grades 2004.

La Collation solennelle des grades d'aujourd'hui est l'un des derniers événements
qui soulignent le 125^e anniversaire de l'Université de Montréal.

La dernière année a été une occasion unique de rappeler à tous que l'Université de Montréal ne s'est pas bâtie en un jour.
Les nombreux obstacles qu'elle a surmontés depuis sa fondation, en 1878, l'ont chaque fois fortifiée davantage.
Elle est aujourd'hui devenue, avec l'École Polytechnique et HEC Montréal, le premier pôle d'enseignement supérieur
et de recherche au Québec, le deuxième au Canada et l'un des premiers en Amérique du Nord.

DOCTEURS HONORIS CAUSA

Le doctorat honoris causa est attribué
à des personnalités de renommée nationale
ou internationale. Il souligne leur contribution
exceptionnelle à un domaine particulier,
qu'il soit scientifique ou artistique, culturel
ou économique, littéraire ou politique.

Kofi Annan

Secrétaire général des Nations Unies

Lee C. Bollinger

Président de l'Université Columbia

Bernard Bosredon

Président de l'Université de la Sorbonne Nouvelle — Paris III

Hafid Boutaleb Joutei

Président de l'Université Mohammed V — Agdal

Pier Ugo Calzolari

Recteur de l'Université de Bologne

Domitien Debouzie

Président de l'Université Claude Bernard – Lyon 1

Pierre-Gilles de Gennes

Prix Nobel de physique (1991)

Pierre de Maret

Recteur de l'Université Libre de Bruxelles

Robert J. Giroux

Président et directeur général de l'Association des
universités et collèges du Canada (jusqu'en mars 2004)

Paul Greengard

Prix Nobel de médecine (2000)

James Joseph Heckman

Prix Nobel d'économie (2000)

Hou Zixin

Président de l'Université Nankai

Wolfgang Jäger

Recteur de l'Université de Freiburg

Huguette Labelle

Chancelier de l'Université d'Ottawa

Michel Laurent

Président de l'Université de la Méditerranée

Heather Munroe-Blum

Principal et vice-chancelier de l'Université McGill

Nelida Pinon

Journaliste, romancière et professeure

Juan Ramón de la Fuente

Recteur de l'Universidad Nacional Autónoma de México

Xu Zhihong

Président de l'Université de Pékin

DOCTORATS

Les noms des nouveaux
docteurs sont suivis de
ceux de leurs directeurs
de recherche.

Faculté de l'aménagement

Cissé, Oumar
René Parenteau
Tremblay, François
Michel Gariépy, Philippe
Poullaouec-Gonidec

Faculté des arts et des sciences

Abrache, Jawad
Teodor Gabriel Crainic,
Michel Gendreau
Acerenza, Gerardo
Lise Gauvin

Ali, Sahar
Amaryll Chanady

Andrade Vigo, José Enrique
Asit Mazumder
Atchade, Yves
François Perron

Aubé, Caroline
André Savoie

Ayotte, Julie
Isabelle Peretz

Bangha, Kornel Robert
Alain Polguère

Basile, Paola
Silvestra Mariniello

Beauregard, Katherine
Daniel Paquette

Bélair, Simon
Robert Haccoun

Bélanger, Éric
Richard Nadeau,
André Blais

Bélisle, Patrick
Bernard Chapais

Ben Salem, Wafia
David London

Bergeron, Éric
Dominique Scarfone

Bergeron, Paul
Gilles Bibeau

Bernard, Samuel
Jacques Bélair,
Michael C. Mackey

Boezio, Alessandro
André Charette

Bouakez, Hafedh
Emanuela Cardia,
Francisco Ruge-Murcia

Bouchard, Christelle
Michel Anctil,
François Dubé

Boudarbat, Brahim
Claude Montmarquette,
Thomas Lemieux

Boulanger, Pier-Pascale
Alexis Nuselovici Nousse

Bourque, Mélanie
Alain Noël

Bovet, Jeanne
Éric Méchoulan

Bugge, Marie-Josée
Alain Laframboise

Caracchini, Cristina
Wladimir Krynski

Chammas, Jacqueline
Benoît Melançon

Charron, Julie
Jean-Pierre Blondin,
Serge Marchand,
Pierre Rainville

Chouman, Mervat
Teodor Gabriel Crainic,
Bernard Gendron

Chrétien, Myriam
Jean-Pierre Blondin,
Louise Tremblay

Collin-Vézina, Delphine
Mireille Cyr

Daigneault, Isabelle
Mireille Cyr,
Marc Tourigny

Deneault, Joane
Marcelle Cossette-Ricard

Deschênes, Guylaine
Luc Lamarche,
Sylvie St-Onge

Desjardins, Céline
Luc Giroux, Claude
Ricciardi-Rigault

Dion, Guy
Marie-Andrée Bertrand

Domanski, Maciej
Deirdre Meintel

Doucet, François
Joseph Hubert

Dufour, Caroline
James Iain Gov,
Yves Gingras

Dufour, Christine
Pierrette Bergeron

Dugas, Charles Patrick
Yoshua Bengio

El Khachab,
Walid Ahmed Mohamed

Silvestra Mariniello

Émery, Jacinthe
Daniel Paquette,
Marc Bigras

Enders, Eva
Daniel Boisclair

Fadda, Elisa
Dennis Salahub

Fernandez, José Manuel
Gilles Brassard

Fiset, Daniel
Martin Arguin

Forget-Dubois, Nadine
Daniel Pérusse

Fournier, Jean-François
André Charette

Fournier, Jean-Hugues
James D. Wuest

Frapplier, Louise
Antoine Soare

Gagnon, Mélanie Micheline
Huguette Bégin

Gauchet, Cécile
Stephen Hanessian

Généreux, Marc André
Joanne-Lucine Rouleau

Gentelet, Karine
Christopher McAll,
Donna Winslow

Ghamlouche, Ilfat
Michel Gendreau,
Teodor Gabriel Crainic

Gilbert, Brigitte
Sylvie Belleville

Godin, Lise
Jacques Bergeron

Grenon, Michel
André Charette

Groux, Laurent
Davit Zargarian

Guay, Alexandre
Jean-Pierre Marquis,
Richard Mackenzie

Gudrian, Waltraud
Alexis Nuselovici Nousse,
Jeffrey M. Peck

Guy, Emmanuel
Claude Comtois,
Brian Slack

Hammarringer, Benoit
Franco Lepore,
Marie-Sylvie Roy

Hanet, Frédérique
Amaryll Chanady,
Christiane Ndiaye

Hassan, Ghaida
Daniel Paquette

Hélie, Monique
Jean-Philippe Beaulieu

Hicks, Martin
Amaryll Chanady

Jalbert, Louise
Jean-Pierre Marquis

Kabouzi, Yassine
Michel Moisan

Katambwe, Mulamba
James Renwick Taylor

Keuroghlian, Aznive
Claude Mairois,
Claude Manzagol

Klimkiewicz, Aurelia
Alexis Nuselovici Nousse

Kwak, Sungjong
Michel Lafleur

Lachance, Nathalie
Robert Crépeau,
James Mc Dougal

Laliberté, Dominic
James D. Wuest

Larose, Karim
Pierre Nepveu,
Éric Méchoulan

Larribe, Fabrice
Sabin Lessard,
Nicholas Schork

Latour, Annick
François Duchesneau,
Michel Fichant

Leduc, François
François Cavayas,
Basel Solaiman

Lefebvre, Richard
Terry Cochran

Lemaire, Vincent
Jacques Bélair

Lemay, Benoît
Paul Létourneau

Leroux, Jacques
Jean-Claude Muller,
Rémi Savard

Letarte, Simon
Michel Bertrand

Lévesque, Nicolas
Dominique Scarfone

Lewis, Rohan Anthony
Paul St-Pierre

Lherbet, Christian
Jeffrey Keillor

Liebman, Sarah
Sheilagh Hodgins

Liu, Roger
Françoise Winnik

Loiselle, Marguerite
Gisèle Legault, Jacqueline
Oxman-Martinez

Ma, Jian-guo
Stephen Hanessian

Mamdouh Hussein, Abir
Christiane Ndiaye

Marci, Julie
Sheilagh Hodgins

Mascitti, Vincent
Stephen Hanessian

Michalcio, Steve
Catherine Ruth Solomon-
Scherzer

Milicevic, Jasmina
Igor Mel'uk, Alain
Polguère

Millerand, Florence
Luc Giroux, Serge Proulx

Moon, Seongho
Dennis Salahub

Morizot, Julien
Marc Leblanc

Nelson, Tollof
Silvestra Mariniello,
Johanne Villeneuve

Noteva, Iordanka
Gabriel Gagnon

Pageot, Édith Anne
François-Marc Gagnon

Painchaud, Sophie
Judith Comeau

Paquet, Sébastien
Esma Aimeur,
Gilles Brassard

Parent, Isabelle
Alexis Nuselovici Nousse,
Serge Brochu

Perlak, Danuta
Gonia Jarema Arvanitakis

Perreault, Marc
Jean-Claude Muller

Picard, Philippe
Alfred Michel Grundland

Pirbhai, Mariam
Amaryll Chanady

Radford, Kathryn
Wladimir Krynski,
Robert Kessler Martin

Reynoso-Rabago, Alfonso
Pierre Beaucage

Rousseau, Vincent
André Savoie

Rubio, Cecilia Veronica
Monique Sarfati Arnaud

Ruffo, Sébastien
Bernard Dupriez

Sanlian, Natali
Marc-André Bouchard

Semenov, Andrei
René Garcia, Éric Renault

Siderova, Spaska
Jeffrey M. Peck

Simard, Michel
Jian-Yun Nie

St-Jean, Philippe
Bernard Goulard,
Jean-Marc Lina

Tailliez, Stéphanie
Bernard Bernier

Tanguay, Manon
Mireille Cyr

Tessier, Christian
Yves Raymond,
Jean-Luc Sénécal

Thériault, Janine
Michel Desjardins

Tossou, Ayéko
Norbert Robitaille,
Marc Termote

Tsimenis, Malama
Michel Pierrsens

Van Der Klei, Alice
Silvestra Mariniello

Vincent, Martine
Hélène David,
Paul Veilleux

Vincent, Pascal
Yoshua Bengio

Ye, Hai-Wei
Gregor V. Bochmann,
Brigitte Kerherve

Zhang, Guo-Hua
Charles Le Blanc

Faculté de droit

Chassigneux, Cynthia
Pierre Trudel,
Jerôme Huet

Faculté des études
supérieures

Chalhoub, Nader
Jean Vacher

Comtois, Philippe
Alain Vinet

D'Anjou, Hélène
Pierre Chartrand

Faour, Wissam
Giovanni Dibattista

Garcia, Damien
Louis-Gilles Durand
Philippe Pibarot

Lécuyer, Éric
Trang Hoang

Léger, Caroline
Elliot Drobetsky

Lessard, Julie
Guy Sauvageau

Likibi, Fidèle
Charles-Hilaire Rivard,
Gilles Chabot

Pelletier, Céline
Gilles Bibeau

Savery, David
Guy Cloutier

Département de kinésiologie

Beaumont, Éric
Phillip F. Gardiner

Folch, Nathalie
François Péronnet,
Denis Massicotte

Lafond, Danik
François Prince

Lajoie, Claude
Louise Béliveau,
François Trudeau

Pelletier, Joanne
Denis Martel,
Jocelyn Gagnon

Faculté de médecine

Ait Bentaleb, Lahcen
Emmanuel Stip,
Mario Beauregard

Barakat, Maxime-Mouhsine
Patrick Du Souich

Boire-Lavigne, Anne-Marie
J.F. Malherbe,
Ronald Levy, Céline Crowe

Bouayad, Asmaa
Jean-Claude Fouron,
Sylvain Chemtob

Broccoli, Sonia
Marc Drolet

Buteau, Jean
Marc Prentki

Chulak, Chantal
Jacques De Champlain,
Pierre Moreau

Cloutier, Frank
Réjean Couture

Coulibaly, Férima
Hélène Delisle
Slim Haddad

Der Sarkissian, Shant
Denis Deblais

Desautels, Alex
Jacques-Yves Montplaisir,
Gustavo Turecki

Dezfulian, Hojabr
Josée Harel,
George Szatmari

Dieude, Mélanie
Yves Raymond,
Jean-Luc Sénécal

Duclos, Sophie
Michel Desjardins

Dumoulin, Chantal
Daniel Bourbonnais,
Marie-Claude Lemieux

Fradette, Caroline
Patrick Du Souich

Gagnon, Isabelle
Robert Forget, Bonnie
Swaine

Gopalbhai, Kailesh
Sylvain Meloche

Granger, Dominic
Rafick-Pierre Sekaly

Guimond, Martin
Denis-Claude Roy

Guitard, Paulette
Francine Ferland, Denise
Couture, Elisabeth Dutil

Haidar, Bassam
Jacques Genest Jr.

Jasmin, Jean-François
Jocelyn Dupuis

Khalil, Hayssam
Jacques Thibodeau

Kuncyte, Rolanda
Claire Laberge-Nadeau,
Teodor Gabriel Crainic,
John A. Read

Léonard, Brigitte
Denis-Claude Roy

Lessard, Andrée
Réjean Couture

Lévesque, Karine
Eric Cohen

Mailhot, Geneviève
Marielle Gascon-Barré

Maira, Mario Hernan
Jacques Drouin

Marchand, Ève-Lyne
Denis Deblais

Massicotte, Frédéric
Daniel Lajeunesse,
Johanne Martel-Pelletier

Mercier, Catherine
Daniel Bourbonnais

Mercier, Isabelle
Angelo Calderone,
Sylvie Mader

Michel, François
Louis-Éric Trudeau

Monzee, Joël
Allan Smith

Musallam, Lina
Pierre Haddad,
Marc Bilodeau

Nag, Samobrata
Paolo Renzi

Pelletier, Stéphane
Sylvain Meloche

Petit, Audrey
Guy Doucet

Proulx, Michelle
Nicole Leduc,
Rémi Guibert,
Louise Vandélaç

Robert, Francis
Lea Brakier Gingras

Robitaille, Robert
Jean-Pierre Halle

Saba El Leil, Marc K
Sylvain Meloche

Taurin, Sébastien
Serguei Orlov,
Pavel Hamet,
Alexei Pchejetski

Therriault, Pierre Yves
Ursula Streit-Forest,
Jacques Rhéaume

Timar, Olimpia-Maria
François Sestier,
Emile Lévy

Valastro, Barbara
Guy Massicotte

Viger, Jean-François
Patrick Hallenbeck

Vincent, Geneviève
Christine Des Rosiers

Vu, Minh Diem
Hui Fang Chen,
Jianping Wu

Wan, Xiao-Chun
Jianping Wu

Younes, Souheil
Rafick-Pierre Sekaly

Zagriadskaia, Ekaterina
Serguei Chteinberg

Zhang, Liming
Richard Warren

Zoltowska, Monika
Emile Lévy, Edgard Delvin

Zoubeydi, Amina
Simone Chevalier

Faculté de médecine vétérinaire

Bagir, Senan
Lawrence C. Smith

Berthiaume, Philippe
Michel Bigras-Poulin,
Alain Rousseau

ÉLECTIONS 2004

BILINGUISME
HARPER MIS
DANS L'EMBARRAS
PAGE 16

LAYTON ÉVASIF SUR LA PLACE DU QUÉBEC AU CANADA PAGE 18

D'UN CANADA À L'AUTRE...

OUPS ! Quelques mots de Chrétien

L'ancien premier ministre Jean Chrétien a consenti à desserrer un peu les lèvres pour parler des élections, hier, alors qu'il recevait un doctorat *honoris causa* à l'Université Queen's de Kingston. Son successeur est aux commandes, il lui souhaite bonne chance et... « c'est tout », a lancé M. Chrétien à propos de son refus de faire campagne pour Paul Martin. Selon M. Chrétien, il n'est pas de tradition pour un ancien premier ministre libéral de se mêler d'une campagne électorale s'il n'est plus actif. Mince consolation pour M. Martin, son prédécesseur a déclaré qu'il voterait libéral. — *André Duchesne*

LE CANADA EN PARLE



Perdita Felicien

Médaille d'or au 100 mètres haies (12,53 secondes) lors des Championnats du monde d'athlétisme tenus à Paris en août 2003, Perdita Felicien est un espoir de médaille d'or pour le Canada aux Jeux olympiques d'Athènes. Âgée de 23 ans, l'athlète de Pickering en Ontario a aussi battu la favorite américaine Gail Devers au 60 mètres haies lors des Championnats d'athlétisme en salle tenus à Budapest en mars dernier. Détentrice du record canadien sur ces deux distances, elle a été nommée athlète féminine de 2003 au pays.

LE CHIFFRE DU JOUR

1,98

En dollar canadien, c'est le taux de cotisation à l'assurance-emploi d'un travailleur par tranche de 100 \$ de gains assurables en 2004.

Source : Ministère des Finances du Canada

DANS CE TEMPS-LÀ...

« Je ne suis pas antiaméricain mais je suis vigoureusement pro-canadien. »

John Diefenbaker, chef du Parti conservateur et premier ministre du Canada, le 13 juillet 1958 au cours d'une entrevue au *New York Times*.

QUESTION QUIZ

Nommez trois peintres membres fondateurs du Groupe des Sept.
Réponse en page A15

Vous désirez réagir à la campagne électorale?
elections@lapresse.ca



SONDAGE EKOS - LA PRESSE - TORONTO STAR

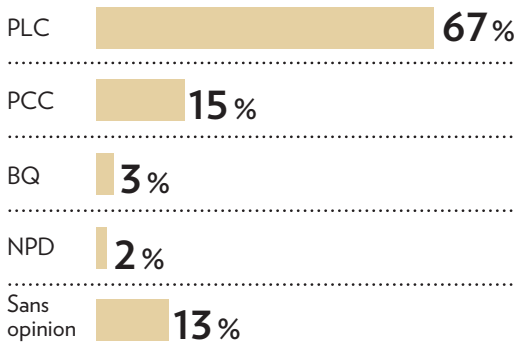
MARTIN TALONNÉ



* Intentions de vote combinées de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur jusqu'en décembre 2003.

PHOTO REUTERS

Sans tenir compte de votre intention de vote, lors des prochaines élections, quel parti, selon vous, prendra le pouvoir?



Pensez-vous que le prochain gouvernement sera minoritaire ou majoritaire?



Jusqu'à quel point pourriez-vous changer d'avis d'ici le jour des élections?

	Sans opinion	Peu probable	Possible	Très probable
Tous les partis confondus	3%	51%	28%	18%
PLC	1%	52%	29%	18%
PCC	1%	58%	26%	16%
NPD	1%	52%	28%	19%
BQ	1%	76%	15%	8%
Indécis	13%	26%	33%	29%

MÉTHODOLOGIE: Ces données découlent d'appels téléphoniques effectués entre le 25 et le 27 mai 2004 auprès de 1306 Canadiens âgés de 18 ans et plus. La marge d'erreur est de 2,7 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

AU QUÉBEC

Le Bloc plafonne, mais domine toujours

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le Bloc québécois a plafonné dans les intentions de vote au Québec, mais conserve une solide avance sur les libéraux de Paul Martin.

Car, pour un Québécois sur deux, le premier ministre Paul Martin n'a pas encore montré qu'il méritait d'être premier ministre. Et comme les autres Canadiens, les Québécois pensent majoritairement que le prochain gouvernement sera minoritaire. Pas moins de 54 % des Québécois sont de cet avis, et même un électeur sur quatre qui prévoit voter pour le PLC. Les constats du plus récent sondage Ekos réalisé du 25 au 27 mai pour *La Presse* et le *Toronto Star* indiquent sur-

tout que l'appui au Bloc est le moins friable : 76 % des gens qui ont l'intention d'appuyer ce parti disent qu'il est « peu probable » qu'ils changent d'opinion, de loin le taux de fidélité le plus fort. En comparaison, un libéral ou un néo-démocrate sur deux estime qu'il pourrait changer d'avis.

Les Québécois n'approuvent guère Paul Martin quand il dit qu'il s'agit des élections les plus importantes au pays : 45 % sont en désaccord contre 33 % qui l'approuvent.

Selon Andrew Sullivan, vice-président d'Ekos, on ne doit pas oublier que les données sur le Québec s'appuient sur 344 répondants seulement. Le taux de fiabilité est donc de plus ou moins 5 %. Toutefois, même s'il paraît avoir plafonné, le Bloc jouit

d'une avance confortable sur le PLC, même dans les jours suivant l'annonce de Paul Martin sur le financement de la santé. Si des élections avaient eu lieu cette semaine, le Bloc aurait

Le PLC connaît une légère remontée au Québec. Pour le Bloc, c'est une descente de 7 points.

obtenu 45 % des votes contre 36 % au PLC, 11 % au PC et 6 % au NPD.

Le PLC connaît donc une légère remontée au Québec. En revanche, pour le Bloc, c'est une descente de 7 points sur la précédente enquête

Ekos. Comme CROP la semaine dernière, la firme d'Ottawa semble observer que le parti de Gilles Duceppe a déjà atteint son plafond en ce début de campagne.

Au Canada, le PLC domine dans les Maritimes avec 61 % d'intentions de vote contre 21 % aux conservateurs. En Ontario, la joute est serrée avec 40 % au PLC et 35 % aux conservateurs. Dans les Prairies, les conservateurs ont une légère avance de deux point sur les libéraux, à 38 % contre 36 %.

En Alberta, Harper domine avec 55 % d'appuis contre 31 % aux libéraux, et il conserve aussi son avance en Colombie-Britannique avec 37 % des intentions de vote contre 29 % aux libéraux.

KIA PRÉSENTE

PLUS QU'UNE GARANTIE

Programme
Protection Totale
5.5.5+
KIA

+ CHANGEMENTS D'HUILE ET DE FILTRE À VIE¹

**GARANTIE PARE-CHOCS
À PARE-CHOCS DE
5•ANS/100 000 KM¹**

**GARANTIE SUR LE GROUPE
MOTOPROPULSEUR DE
5•ANS/100 000 KM**

**ASSISTANCE ROUTIÈRE
AVANTAGE PLUS DE
5•ANS/100 000 KM**



Modèle EX-L illustré¹

PDSF : 15 895 \$**

« L'élégante et ingénieuse carrosserie
de la Spectra complète à
la perfection cette sensation de
puissance et de style. »

— Journal de Québec

« Cette deuxième génération
est également mieux équipée,
offre davantage de caractéristiques
de série et une protection
accrue en cas d'impact. »

— La Presse

**La toute nouvelle
SPECTRA LX 2005**
ENFIN ARRIVÉE!

- Moteur de 2,0 L, DACT • Transmission manuelle à 5 vitesses • Deux coussins gonflables • AM/FM/CD stéréo • Six haut-parleurs • Banquette arrière rabattable, partagée 60/40 • Roues de 15 po • Système anti-démarrage • Suspension avant et arrière indépendantes • Direction assistée • Essuie-glaces intermittents variables

LOCATION À PARTIR DE

179 \$* FRAIS DE
LIVRAISON ET
DESTINATION
INCLUS
PAR MOIS
60 MOIS

**0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT[§]**

RIO S 2004
Elle vous en donne plus



Modèle LS illustré¹

PDSF : 12 650 \$**

- Moteur de 1,6 L, DACT • Transmission manuelle à 5 vitesses • AM/FM/CD stéréo • Deux coussins gonflables • Roues de 14 po avec enjoliveurs complets • Poutrelles latérales d'impact en acier • Support lombaire au siège du conducteur • Deux miroirs avec rabat dans les pare-soleil

LOCATION À PARTIR DE

129 \$* PAR MOIS/60 MOIS
FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS
**0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT[§]**



Modèle EX-V6 illustré¹

PDSF : 22 250 \$**

MAGENTIS LX 2004
L'élégance abordable

- Moteur de 2,4 L, DACT • Transmission Steptronic à 4 vitesses • Deux coussins gonflables avec détecteur de présence du passager • Climatisation • Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Déverrouillage des portes à distance avec alarme • AM/FM/CD stéréo • Régulateur de vitesse • Colonne de direction inclinable • Banquette arrière rabattable, partagée 60/40 • Miroirs éclairés dans les pare-soleil

LOCATION À PARTIR DE

205 \$* PAR MOIS
60 MOIS
**0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT
POUR 60 MOIS[§]**



Modèle EX-L illustré¹

PDSF : 25 595 \$**

SEDONA LX 2004

La sécurité de niveau mondial

- Moteur V6 de 3,5 L, DACT • Transmission automatique à 5 vitesses • Climatisation avant et arrière • Régulateur de vitesse • Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Déverrouillage des portes à distance • AM/FM/CD stéréo • Glace foncée à l'arrière • Deux coussins gonflables • Dégivreur d'essuie-glaces • Deux portières coulissantes • Colonne de direction inclinable • Capacité de 7 places • 10 porte-boissons • Et plus encore

LOCATION À PARTIR DE

199 \$* PAR MOIS
60 MOIS
**0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT[§]**



Modèle EX illustré¹

PDSF : 29 845 \$**

LE VUS SORENTO LX 2004

De la puissance et des récompenses

- Moteur V6 de 3,5 L, DACT • Transmission manuelle à 5 vitesses • 4 roues motrices sur demande • Coussins gonflables avant et latéraux de type rideau • Freins ABS • Roues en alliage de 16 po • Phares antibrouillard avant • Climatisation • Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Déverrouillage des portes à distance • Régulateur de vitesse • AM/FM/CD stéréo avec 8 haut-parleurs • Système anti-démarrage • Glace foncée à l'arrière • Capacité de remorquage de 3 500 lb

LOCATION À PARTIR DE

299 \$* PAR MOIS
60 MOIS
**0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT[§]**



Modèle RX-V Commodité illustré¹

PDSF : 16 250 \$**

RIO RX-V 2004

Pur plaisir à conduire

- Moteur de 1,6 L, DACT • Transmission manuelle à 5 vitesses • AM/FM/CD stéréo • Roues en alliage de 14 po • Direction assistée • Phares antibrouillard • Aileron sur le hayon • Compte-tours • Colonne de direction inclinable • Banquette arrière rabattable, partagée 60/40 • Cache-bagages arrière sécuritaire • Siège du conducteur réglable en hauteur • Et plus encore

LOCATION À PARTIR DE

189 \$* FRAIS DE
LIVRAISON ET
DESTINATION
INCLUS
PAR MOIS
60 MOIS
**0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT[§]**

L'événement
**Faites
un bon
coup**
KIA



Kia est fière
de commanditer
MikeWeir.com

Pour **GAGNER**, participez au concours Faites un bon coup Kia à **www.kia.ca**



Partez devant.

Albi le Géant Kia
Mascouche (450) 474-3333

Boisvert Kia
Blainville (450) 430-2223

Bourassa Kia
Laval (450) 669-7040

Kia de Brossard
Drummondville (819) 478-2655

Kia de Drummondville
Drummondville (819) 478-2655

Kia Gabriel
Dollard-des-Ormeaux (514) 426-7777

Kia de Granby
Granby (450) 777-0332

Gravel Kia
St-Jean-sur-Richelieu (450) 347-2835

Kia Grenville
Grenville (819) 242-0115

Joliette Kia
S.C.B. Joliette (450) 752-1952

Kia des Laurentides
Lafontaine (450) 438-4438

Kia Longueuil
Longueuil (450) 928-3000

Kia Mario Blain
McMasterville (450) 464-4551

Kia Montréal
Montréal (514) 908-2300

Kia Repentigny
Repentigny (450) 657-1031

Royal Kia
Lasalle (514) 595-6666

Kia St-Eustache
St-Eustache (450) 623-9004

Kia St-Hyacinthe
St-Hyacinthe (450) 774-3444

Kia St-Léonard
St-Léonard (514) 256-1010

Kia Serge Morand
St-Constant (450) 635-4610

Kia de Sherbrooke
Rock-Forest (819) 563-3737

Kia Sorel-Tracy
Tracy (450) 742-1542

Kia Trois-Rivières
Trois-Rivières (819) 373-7300

Kia Valleyfield
Valleyfield (450) 370-1130

Kia Victoriaville
Victoriaville (819) 758-5050

Ville-Marie Kia
Montréal (514) 598-8800



D'autres options de location et de financement sont offertes. Pour tout renseignement, passez chez un concessionnaire. * Nos programmes de location-bail sont établis, sur approbation du crédit, par Services Financiers de Kia Canada et sont applicables aux modèles présentés : Rio S 2004 (R05414), Spectra LX 2005 (S75415), Magentis LX 2004 (M57414), Sedona LX 2004 (S07524), Sorento LX MT 2004 (S85514) et Rio RX-V 2004 (R05524). Durée de location-bail de 60 mois, avec taux de financement annuels respectifs de 0,08 %, 1,83 %, 0,90 %, 1,83 %, 5,27 % et 1,32 % et versement initial ou équivalent d'échange de 1 395 \$, 1 995 \$, 2 995 \$, 4 850 \$, 4 950 \$ et 1 395 \$. Versement du premier mois de 129 \$, 179 \$, 205 \$, 199 \$ et 189 \$, plus frais de livraison et destination de 0 \$, 0 \$, 0 \$, 995 \$, 1 150 \$ et 1 150 \$, et frais d'acquisition de 350 \$ exigibles à la livraison. Obligation totale de location-bail pour les modèles présentés est basée sur un prix de détail suggéré du fabricant (PDSF) de 12 650 \$, 15 895 \$, 22 250 \$, 25 595 \$, 29 845 \$ et 16 250 \$, et se chiffre respectivement à 9 135 \$, 12 735 \$, 16 790 \$, 22 890 \$ et 12 735 \$. L'option d'achat à la fin de la location-bail est évaluée à 4 095,50 \$, 5 067,50 \$, 6 770,25 \$, 8 395,75 \$, 11 816,18 \$ et 5 203,50 \$, taxes en sus. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 \$ par kilomètre excédentaire. ** PDSF : Sorento LX MT 2004 à partir de 22 250 \$ et Rio RX-V 2004 à partir de 12 650 \$. Spectra LX 2005 à partir de 12 650 \$, Magentis LX 2004 à partir de 22 250 \$ et Rio LX 2004 à partir de 12 650 \$. Les plaques, immatriculation, assurances, frais de livraison et destination, et taxes sont en sus, à moins d'indication contraire. Le PDSF des modèles présentés figure ci-dessus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à plus inférieurs à 90 jours après la fin de la location-bail. Les modèles présentés sont des modèles 2003, 2004 et 2005, en fonction du véhicule. Toutes les options de financement à l'achat excluent les frais de livraison et destination, plaques, assurances, frais d'administration et taxes applicables. Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 \$, à un taux de financement à l'achat de 0,0 %, donne des versements mensuels de 277,78 \$ pour une durée de 36 mois; le coût d'emprunt est de 0 \$ pour un engagement de 10 000 \$. Le coût peut varier selon le modèle de véhicule choisi. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'échange. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les modèles présentés sont légèrement différents des modèles illustrés. ** Résultats des tests de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration). Pour tout renseignement, visitez www.nhtsa.dot.gov/nhtsa. Pour tout renseignement, passez chez votre concessionnaire Kia participant. Kia est une marque de commerce de Kia Motors Corporation. L'offre « Changement d'huile et de filtre à vie » correspond à un maximum de 3 changements d'huile à moteur et de filtre à huile et au coût de main-d'œuvre relatif par année (12 mois) de propriété. S'applique au premier acheteur seulement. La garantie pare-chocs à pare-chocs couvre la plupart des composants du véhicule contre les déformations, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien.



VINCENT MARISSAL

Crier dans le désert

VANCOUVER — Hier matin à Victoria, en arrivant au centre d'accueil Lodge at Broadmead, on pouvait reconnaître les collaborateurs de Paul Martin du premier coup d'oeil. Facile, il suffisait de chercher les gens accrochés à leur *Blackberry*, ces petits appareils qui permettent de recevoir et d'envoyer des courriels sans fil. Ils étaient d'autant plus attentifs que pour une fois, ils avaient une bonne nouvelle sous les yeux : Scott Reid, un candidat du Parti conservateur en Ontario, affirmait dans une entrevue que son chef, Stephen Harper, allait mettre la hache dans la loi sur les langues officielles s'il prenait le pouvoir. Bon, ce n'est pas le scandale du siècle (le tout a été nié dans les heures suivantes), mais en ce début de campagne difficile, les libéraux vont prendre tout ce qui passe. Malheureusement pour eux, une autre nouvelle — beaucoup plus explosive celle-là — a frappé la caravane libérale quelques heures plus tard en arrivant à Vancouver : Alfonso Gagliano poursuit Paul Martin pour 4,5 millions. Quand ça va mal... Paul Martin a déjà tellement de mal à imposer son rythme et ses priorités dans cette campagne,

voilà en plus que l'ancien lieutenant de Jean Chrétien, congédié de son poste d'ambassadeur du Canada au Danemark, vient remuer une fois de plus les eaux nauséabondes du scandale des commandites. Ce n'est pas tant le scandale lui-même qui fait mal ici aux libéraux, après tout, les électeurs ont eu largement le temps depuis février de juger les libéraux sur cette affaire. Ce qui fait mal aux libéraux, c'est cette impression désagréable que le parti qui demande aux Canadiens de le réélire pour une quatrième fois consécutive continue de se déchirer comme une vieille famille mafieuse sur le déclin. Selon l'entourage de Paul Martin, il s'agit au contraire d'une bonne nouvelle, puisque cela démontre que le premier ministre a bien fait d'agir rapidement en retirant la confiance du gouvernement canadien à l'ambassadeur Gagliano. Le seul petit problème avec cette explication, c'est que la majorité des Canadiens pensent que M. Gagliano a d'abord été sacrifié par le nouveau gouvernement Martin parce qu'il fallait rapidement trouver un coupable et le pendre sur la place publique. L'autre problème de M. Martin, beaucoup plus fondamental celui-là, c'est que les Canadiens ne

semblent pas disposés à l'écouter, quoiqu'il dise, quoiqu'il promette, des milliards pour la santé ou des mesures musclées pour restaurer l'intégrité au sein du gouvernement. C'est ce que révèle le dernier sondage Ekos dont nous publions la première partie aujourd'hui. Le grand ménage entrepris par Paul Martin, les promesses, les discours, les appels aux Québécois, rien n'y fait : le chef libéral crie dans le désert. M. Martin est en train de faire la douloureuse expérience de tenter de convaincre des gens qui n'écou- tent même pas ce qu'il a à leur dire. Pour un homme qui passe des heures à écrire et réécrire chaque phrase de chacun de ses discours, la campagne électorale risque d'être longue. Dans le vol entre Winnipeg et Victoria, mercredi soir, Paul Martin n'a pas caché sa frustration au cours d'une longue conversation avec trois journalistes québécois. Notre message ne passe pas, surtout au Québec, nous a dit en substance M. Martin.

Ce n'est pas beaucoup plus brillant en Colombie-Britannique, selon les candidats libéraux, qui parlaient hier ouvertement de la colère des électeurs. Même to- po en Ontario, où le mot de ralliement semble être : *It's time for change*. Le fameux « désir de changement », quand il s'enracine dans l'esprit des électeurs, il n'y a pas grand-chose qu'un gouvernement sortant puisse faire pour s'en sortir. S'il ne fait pas une campagne suffisamment vi-

sur l'absence de solution de re- change crédible. En ce sens, le scandale des commandites n'est pas la princi- pale cause de la dégringolade des libéraux, mais plutôt l'élément déclencheur. Le rapport de la vé- rificatrice générale aura sonné le réveil de l'électorat canadien, qui réalise tout à coup qu'il en a as- sez des libéraux. Pour le moment, les sondages leur prédisent encore un gouver- nement minoritaire, mais une chute de trois ou quatre points en Ontario et ils bas- culent dans l'opposition. Au Québec, les intentions de vote du Bloc québécois sem- blent s'être cimentées, ce qui laisse présager une bien maigre récolte libérale. Reste une carte à Paul Martin, et elle n'est pas négligeable : une majorité d'électeurs continuent de penser qu'il ferait le meilleur premier ministre. Reste à trouver une façon de faire passer son message. Un gros défi à un mois du vote. Malheureusement, les *Blackberry* ne permettent pas en- core d'entrer dans l'inconscient des électeurs.

COURRIEL

Pour joindre Vincent Marissal
vincent.marissal@lapresse.ca



Paul Martin aimerait bien faire une remontée dans la province la plus occidentale du Canada, où son parti n'avait que six sièges sur 34 à la dissolution de la Chambre, mais de nombreux candidats disent goûter à la colère des électeurs. Les aspirants députés libéraux de la région de Vancouver pourront néanmoins compter sur l'appui de ces partisans, venus les encourager, hier.

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Les libéraux en eau trouble

GILLES TOUPIN

VICTORIA — Paul Martin a fait campagne hier en Colombie-Britannique où certains de ses candi- dats ont admis ouvertement que les choses allaient mal pour les li- béraux, en raison notamment du scandale des commandites et de la piètre performance des libéraux provinciaux de Gordon Campbell.

Deux candidats libéraux, Keith Martin et Ahmed Noor, et un candi- dat conservateur, Garry Lunn, ont confié aux journalistes hier, quelques minutes avant la visite du premier ministre dans un foyer pour anciens combattants, qu'ils font l'expérience tous les jours de la colère des citoyens de la Colom- bie-Britannique, et cela non seule- ment à l'endroit des libéraux, mais bien à l'endroit de la classe politi- que en général. Keith Martin a ad- mis que le porte-à-porte était plu- tôt pénible pour les libéraux ces jours-ci, car ils sont très souvent la cible d'insultes et d'invectives de beaucoup d'électeurs mécontents. Il a confié qu'un sondage dans sa circonscription d'Esquimalt-Juan de Fuca donnait les libéraux quatre points derrière les conservateurs et les néo-démocrates. « Nous allons

gagner ou perdre par 500 voix, a-t- il déclaré. C'est une course à trois très serrée. Maintenant nous som- mes de deux à quatre points derriè- re les conservateurs et les néo-dé- mocrates. Nous sommes presque à égalité. » Pourquoi les gens sont-ils si mé- contents ? « C'est surtout à cause du scandale des commandites, a précisé Keith Martin. Ils veulent que les fonds publics soient mieux administrés. Il y a aussi une grande confusion ici en Colombie-Britan- nique entre les libéraux provin- ciaux et les libéraux fédéraux. Les gens ne semblent pas faire la diffé- rence entre les deux. C'est aussi fort ici que le scandale des com- mandites. Ils sont en colère contre le gouvernement libéral de Gordon Campbell. » Paul Martin aimerait bien faire une remontée dans la province la plus occidentale du Canada, où son parti n'avait que six sièges sur 34 à la dissolution de la Chambre. Les conservateurs dominaient la scène politique avec 25 députés, alors que le NPD n'avait que deux sièges à la dissolution. Keith Martin, un transfuge de l'Alliance canadienne, siégeait comme indépendant.

Autre pavé dans la mare des libé- raux fédéraux, Keith Martin a con-

tinué hier de défendre sa préféren- ce pour un système de santé qui concéderait certains services au sec- teur privé. Il affirme que le premier ministre l'écoute lorsqu'il lui fait part de ses avis sur le système de santé tout en précisant que son opi- nion sur le sujet est personnelle et n'engage en aucune façon le parti. Interrogé sur les positions peu or- thodoxes de son candidat sur la santé, Paul Martin a déclaré qu'il préférerait avoir dans son parti des gens qui, comme le Dr Martin, n'avaient pas peur d'exprimer leurs convictions.

Martin réplique à Layton Enfin, la campagne s'est fortement envenimée lorsque le chef néo-dé- mocrate, Jack Layton, a lancé des attaques personnelles contre Paul Martin, l'accusant d'avoir causé la mort de sans-abri dans les villes ca- nadiennes en raison de la réduction des dépenses qu'il a imposée dans le financement du logement social quand qu'il était ministre des Fi- nances, dans les années 90. « Je pense que M. Layton se condamne lui-même avec une telle déclara- tion, a réagi le premier ministre. J'espérais que cette campagne se- rait une campagne d'idées et je ne veux pas tomber à ce niveau. »



Le premier ministre Martin s'est entretenu hier avec un ancien combattant au centre d'accueil Lodge at Broadmead de Victoria.

ÉLECTIONS 2004

ILS, ELLES ONT DIT...

«Certains disent que les soins à domicile au Canada sont une mosaïque. Franchement, c'est beaucoup trop généreux. Il y a des trous grands ouverts et disparates. Et les gens tombent dans ces trous.»

— **Jack Layton**, chef du NPD, évoquant les carences dans les soins à domicile.

«C'est une des raisons je pense pourquoi les jeunes sont déçus de la politique, ce genre de réponse-là.»

— **Paul Martin**, chef libéral, à propos des déclarations controversées de Jack Layton l'accusant d'être responsable, de par ses décisions lorsqu'il était ministre des Finances, de la mort de plusieurs sans-abri.

«Les responsabilités qui nous incombent aujourd'hui ne sont pas celles que nous avons il y a 50 ans.»

— **Gérald Tremblay**, maire de Montréal, à propos des demandes faites par les grandes villes du pays en faveur d'un engagement des candidats fédéraux à améliorer le financement.

LE CANADA DEVRAIT-IL...

CONSACRER PLUS D'ARGENT AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE?

SITUATION ACTUELLE

En date du dernier budget, la dette du gouvernement fédéral atteignait 508,7 milliards \$. Pour l'exercice en cours, ses intérêts devraient représenter 21 % des dépenses budgétaires. La dette devrait être réduite de 30 milliards d'ici 10 ans, si Ottawa continue de lui appliquer sa «réserve pour éventualité» (3 milliards par année) comme c'est le cas depuis quelques années.

LE POUR	LE CONTRE
- Une réduction accélérée de la dette permettrait à long terme au gouvernement de diminuer les sommes qu'il doit consacrer au paiement de ses intérêts. - Avec une croissance nominale annuelle du PIB de 4,75 à 5 % dans les prochaines années, le 30 milliards de remboursement ramènerait le ratio dette/PIB au même niveau qu'au milieu des années 70 (25%). Avec le choc démographique en vue, une réduction accélérée permettrait d'être encore mieux préparé.	- Les budgets provinciaux sont déjà sous pression en raison du déséquilibre fiscal. Augmenter le remboursement de la dette au fédéral risquerait de se faire au détriment des paiements de transfert aux provinces. L'opération pourrait avoir pour conséquence de faire augmenter leur dette. - Le Canada deviendra de toute façon cette année le pays le moins endetté du G7 (ensemble des administrations publiques: fédérale, provinciales et municipales) en relation avec son PIB. Sous l'angle comparatif, il ne semble pas y avoir urgence de rembourser la dette.

POSITION DES PARTIS

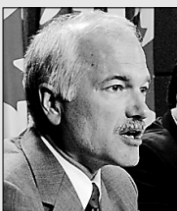
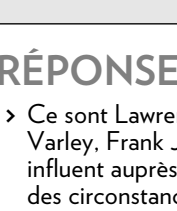
- Le Parti conservateur adopterait un plan annuel de remboursement, mais sans en préciser la somme.
- Le Bloc québécois rembourserait la dette à même les surplus, mais pour chaque dollar de remboursement, une somme équivalente irait aux provinces.
- Le NPD estime qu'avec une croissance raisonnable de l'économie, la dette s'élimine d'elle-même.

VU DU QUÉBEC

- ADQ : rembourser la dette tout en haussant les paiements de transfert aux provinces
- PQ : tant que le problème du déséquilibre fiscal n'est pas réglé, le fédéral ne devrait pas rembourser la dette
- PLQ : refus de prendre position officiellement, disant ne pas vouloir interférer avec la campagne fédérale

Recherche : Le Soleil, François Pouliot

HORAIRE DES CHEFS

	Stephen Harper Le chef du Parti conservateur sera de passage à Saskatoon-Nord et à Calgary en soirée.
	Jack Layton Le chef du NPD s'envole de Montréal vers Sept-Îles. La tournée se poursuivra à Sydney et Glace Bay en Nouvelle-Écosse avant de se terminer à Toronto.
	Gilles Duceppe La tournée du chef du Bloc québécois part de Montmagny pour se rendre par la suite à La Pocatière et à Rivière-du-Loup.
	Paul Martin Le premier ministre et chef du Parti libéral fait campagne dans la région d'Edmonton-Calgary où il participera à différents rassemblements.

RÉPONSE À LA QUESTION QUIZ

- Ce sont Lawrence S. Harris, J.E.H. MacDonald, Arthur Lismer, Frederick Varley, Frank Johnston, Franklin Carmichael et A.Y. Jackson. Très influent auprès de ces sept artistes, Tom Thompson s'est noyé dans des circonstances mystérieuses en 1917. Quant à A.J. Casson, il a pris la place de Johnston en 1926.

SUR CYBERPRESSE

Vous voulez consulter la carte électorale du Québec ? Vous avez une question à poser aux journalistes qui couvrent la campagne ? Vous cherchez à savoir où seront les chefs des partis aujourd'hui ?

Rendez-vous à www.cyberpresse.ca/elections !



Poursuite pour congédiement abusif

Gagliano réclame 4,5 millions d'Ottawa

CHRISTIANE DESJARDINS

Estimant avoir été le bouc émissaire dans l'affaire des commandites, l'ex-ministre et ambassadeur Alfonso Gagliano vient d'intenter une poursuite de 4,5 millions de dollars contre le procureur général du Canada et le premier ministre Paul Martin, à qui il reproche d'avoir favorisé ses intérêts politiques.

« Martin a joué un rôle déterminant dans le congédiement du demandeur, cherchant à faire porter au demandeur la responsabilité politique de ce qu'il décrit comme étant un scandale, le tout sans attendre que la moindre lumière soit faite sur cette affaire. Ce faisant, il a largement dépassé les limites de ses fonctions à titre de chef du gouvernement et a tenté de recevoir le bénéfice personnel qu'il croyait obtenir en faisant porter par un bouc émissaire le fardeau d'une affaire qui, si le comité ou la commission en viennent éventuellement à la conclusion qu'elle donnait ouverture au scandale, n'est certainement pas attribuable au demandeur qui a tout fait pour l'éviter », peut-on lire dans la poursuite déposée hier au palais de justice de Montréal.

M. Gagliano considère que son congédiement du poste d'ambassadeur au Danemark, en mars dernier, était totalement illégal et injustifié, et que les gestes de Paul Martin et du gouvernement constituent des attaques délibérées à sa réputation. Après son congédiement, il a dû comparaître devant le comité des comptes publics pour des audiences qui étaient diffusées en direct à la télé. Il considère avoir été « nargué, avili et traité sans aucune considération » par des membres de l'opposition, sans que les représentants de son parti ne prennent sa défense. « Prenant sans doute le parti de ne pas déplaire à leur chef Martin », précise-t-il.

Alfonso Gagliano affirme que c'est lui qui, en avril 2001, au moment où il était ministre des Travaux publics,

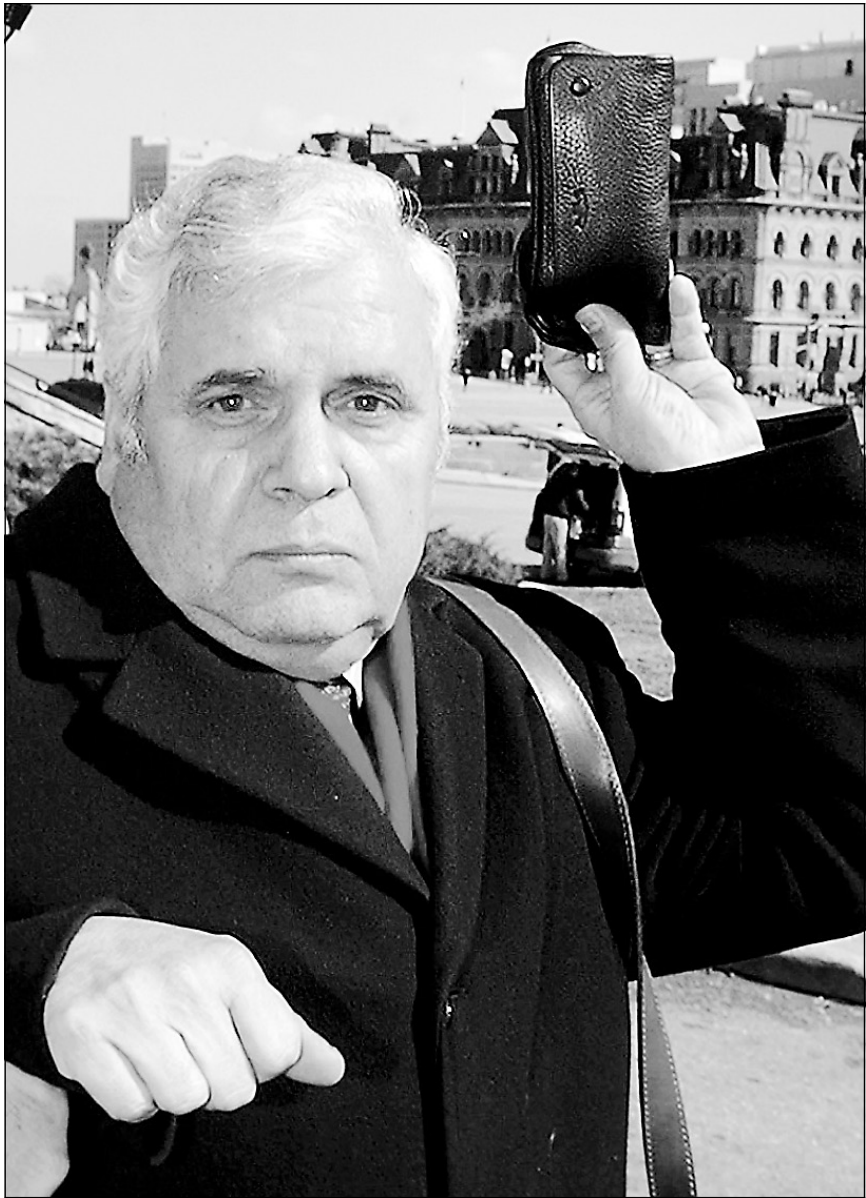


PHOTO CHRIS WATTIE, ARCHIVES REUTERS

Alfonso Gagliano s'en est pris à un photographe de Reuters, en mars dernier, à la suite de sa comparution devant le comité qui enquêtait sur le scandale des commandites.

avait informé le premier ministre Jean Chrétien de son désir de quitter la vie politique. Il voulait finir sa vie publique à titre d'ambassadeur du Canada, ce qui s'est concrétisé en avril 2002 avec sa nomination comme ambassadeur au Danemark.

En septembre 2003, M. Gagliano explique avoir reçu la visite de la vé-

rificatrice générale, Sheila Fraser, à Copenhague. Elle enquêtait sur les activités de commandite du gouvernement. Il affirme avoir répondu à toutes ses questions, dans la mesure de ses moyens. Il n'avait plus accès aux dossiers de son ancien ministère, et il n'avait pas gardé, dit-il, ses agendas personnels de cette époque.

Gagliano soutient que M^{me} Fraser l'a assuré qu'il serait informé si le rapport s'avérait critique à son égard, et qu'elle lui ferait parvenir les passages pertinents afin qu'il puisse les commenter. Elle ne lui a jamais rien envoyé. D'ailleurs, selon lui, il n'y a aucun reproche à son endroit dans ce rapport. Malgré cela, après la publication du rapport, M. Martin, « pour des motifs politiques liés à son désir de proroger à la Chambre des communes », annonçait qu'il devait y avoir eu ingérence politique et qu'il fallait faire la lumière sur ce programme.

Gagliano réclame 2 millions en dommages à sa réputation, 2 millions pour dommages exemplaires, et 529 300 \$ de compensation pour revenus d'emploi perdus.

Ce qu'ils en pensent...

> Paul Martin
« C'est son droit ». Tel fut l'unique commentaire du premier ministre Martin lorsqu'il fut avisé qu'Alfonso Gagliano déposait une poursuite contre lui.

> Stephen Harper
Le chef conservateur croit que M. Gagliano a intenté sa poursuite dans le but d'intimider le gouvernement et les députés qui souhaitaient le voir à nouveau comparaître.

> Gilles Duceppe
Le chef du Bloc a déclaré que M. Gagliano était « en droit de prendre une telle mesure » et qu'il devait maintenant faire la preuve que sa réputation avait été entachée.

> Jack Layton
Cette poursuite est un nouveau chapitre dans le téléroman du scandale des commandites, a commenté le chef du NPD. Il a ajouté que les Canadiens ne connaissaient toujours pas la vérité.

Le Beu qui rue

Grosse chicane de famille chez les rouges



DENIS LESSARD

ANALYSE

QUÉBEC — « J'ai toujours été libéral, je défendrai toujours les valeurs libérales. Mon problème c'est qu'il n'y a plus de Parti libéral à Ottawa, il n'y a plus que le parti de Paul Martin ».

La colère de Marc-Yvan Côté illustre bien l'amertume des libéraux fédéraux de longue date, qui s'estiment mis sur la touche parce qu'ils sont demeurés fidèles à Jean Chrétien quand il était premier ministre.

Dans un entretien qu'il a accordé à *La Presse* juste avant de partir pour les Maritimes, hier, l'ancien ministre-organisateur de Robert Bourassa, qui avait orchestré la dernière campagne du PLC dans l'est du Québec, règle ses comptes. Et il ne fait pas de quartier. « Ils (les hommes de Paul Martin) vont avoir le score qu'ils méritent », lance-t-il incisif, prédisant le pire à une équipe Martin « qui depuis longtemps veut

avant tout tasser du monde et faire des chasses aux sorcières ».

Le quotidien torontois *The Globe and Mail* parlait hier en première page d'acteurs importants du PLC, un peu partout au Canada, qui s'estiment carrément ignorés par l'équipe de Paul Martin. D'anciens ministres, disposés à appuyer les libéraux, les John Manley, Jane Stewart et Herb Dahliwal et même Sheila Copps, semble-t-il, sont considérés avec circonspection et méfiance par les stratégies du nouveau chef libéral.

Lapierre « parachuté »

Même dans l'organisation de Jean Lapierre, le candidat libéral d'Outremont, les militants libéraux de longue date se sentent mis de côté, confie Pierre-Étienne Laporte, député provincial d'Outremont pendant sept ans. « Les militants ici étaient très près de Martin Cauchon (député d'Outremont sous Jean Chrétien), ils ont l'impression de s'être fait parachuter quelqu'un, que c'était une décision prise en haut. Ils n'ont pas eu voix au chapitre et n'aiment pas cela », dit M. Laporte, qui a démissionné en 2003.

En outre, les déclarations controversées du lieutenant de Paul Martin ont contribué à dissoudre l'enthousiasme des militants.

Plus tôt cette semaine, un important organisateur du PLQ confiait aussi que bien des militants provinciaux n'affichent guère d'enthousiasme en ce début de campagne. Marc-Yvan Côté lui, y va visière levée. Le « Boeuf de Matane » — son surnom quand il faisait partie des jeunes Turcs chez les députés libéraux dans les années 70 — n'en pouvait plus, tant il dit avoir constaté d'injustices depuis l'arrivée des nouveaux maîtres libéraux à Ottawa.

Car les batailles de titans qui ont forcé le départ de Sheila Copps dans Hamilton ont été reproduites, à une échelle réduite, dans plusieurs circonscriptions. Les victimes étaient moins connues, mais la guerre était tout aussi implacable. On l'a vu dans Beauce, dans Frontenac, dans Charlesbourg et dans Louis-Saint-Laurent, accuse M. Côté. Bien des organisateurs de longue date sont restés chez eux, « remplacés par des gens qui n'ont jamais rien livré », rage-t-il.

« On n'a mis personne de côté... Les députés élus sous Jean Chrétien sont toujours là avec M. Martin », réplique Dennis Dawson. L'homme de confiance de Paul Martin à Québec est depuis des années un rival de Marc-Yvan Côté, qui dit de lui: « Dawson n'a jamais fait ses preuves comme organisateur. »

ÉLECTIONS

2004

Le bilinguisme hante les conservateurs

JOËL-DENIS BELLAVANCE

WINNIPEG – Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, a été contraint d'affronter hier l'un des vieux démons qui a longtemps hanté son parti, le bilinguisme officiel, après qu'un de ses députés eut affirmé qu'un gouvernement conservateur verrait la Loi sur les langues officielles de manière à réduire les services offerts aux minorités linguistiques d'un bout à l'autre du pays.

M. Harper, qui courtise le vote des électeurs francophones depuis le début de la campagne en promettant notamment de faire de la protection de la langue française « une priorité nationale », a d'ailleurs dû désavouer le député de Lanark-Carleton, Scott Reid, l'un de ses proches collaborateurs et l'un des architectes de la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur l'an dernier.

Le bilinguisme officiel a toujours été l'un des talons d'Achille de l'Alliance canadienne. Son prédécesseur, le Parti réformiste, s'y opposait de manière catégorique. Cette position a toujours empêché ce parti de faire une percée au Québec et dans les circonscriptions majoritairement francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario au cours des trois dernières élections.

Pas de changement sans consensus
« Nous n'avons pas l'intention de modifier la politique actuelle en matière de bilinguisme et il n'y aura pas de changement sans consensus à l'avenir », a déclaré le chef conserva-



Stephen Harper a désavoué hier l'un de ses proches collaborateurs, le député sortant Scott Reid, après que celui-ci eut laissé entendre que son parti modifierait en profondeur la Loi sur le bilinguisme officiel.

teur après avoir pris connaissance des propos tenus par M. Reid dans une entrevue accordée à un quotidien anglophone de Moncton. M. Harper a indiqué que le consensus qu'il rechercherait devrait tenir compte de l'opinion publique au Québec advenant que son parti forme un gouvernement minoritaire le 28 juin sans avoir un seul député issu du Québec. Pour l'heure, M. Harper n'a pas l'in-

tention de suspendre M. Reid de ses fonctions de critique en matière de langues officielles, mais il a laissé entendre que le député fautif ne sera plus responsable de ce dossier après les élections, quels qu'en soient les résultats.

Cela dit, M. Harper a tout de même entretenu l'ambiguïté au sujet de sa position en matière de bilinguisme hier. En conférence de presse plus

tard, il a déclaré qu'il ne partage pas l'idéal de l'ancien premier ministre Pierre Trudeau de bâtir un pays bilingue d'un océan à l'autre.

« Le Canada n'est pas un pays à l'image du modèle de Trudeau, c'est-à-dire un pays bilingue d'un océan à l'autre. C'est un pays où nous avons deux langues nationales avec des concentrations radicales variant d'une région à l'autre et où la vaste majorité

des Canadiens ne sont pas bilingues. Je crois que nous devons adapter nos politiques aux réalités du pays, et non pas à l'idéal de Trudeau », a-t-il déclaré.

Réplique de Martin

Les commentaires controversés de M. Reid constituent la première bourde majeure de la campagne des conservateurs jusqu'ici. Les libéraux n'ont d'ailleurs pas tardé à utiliser les propos du député pour attaquer le Parti conservateur.

Faisant campagne à Victoria, le premier ministre Paul Martin a déclaré : « Je trouve très décevant que M. Harper ait été incapable de s'exprimer sur ce qui est un fondement essentiel de la façon dont nous concevons le pays. Si quelqu'un se demande s'il y a une différence d'opinion sur le genre de Canada que nous voulons, et le genre de Canada que M. Harper veut, je crois que cet épisode nous en donne une bonne indication. »

Dans l'entrevue qu'il a accordée au *Times & Transcript* de Moncton, M. Reid a soutenu qu'un gouvernement conservateur modifierait en profondeur la politique fédérale en matière de bilinguisme officiel. Ainsi, les fonctionnaires fédéraux ne seraient plus encouragés à travailler dans la langue de leur choix et les hauts fonctionnaires ne seraient plus tenus d'être bilingues. En outre, le gouvernement fédéral ne forcerait plus les provinces à offrir des services aux minorités en éducation ou en santé.

Avec la collaboration de Gilles Toupin à Victoria.

LUTTE ANTITERRORISTE

Harper somme Martin de baisser le ton à l'endroit des États-Unis

JOËL-DENIS BELLAVANCE

WINNIPEG – Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, croit que le Canada pourrait être la cible d'une attaque terroriste un jour et il invite les libéraux de Paul Martin à baisser le ton à l'endroit des États-Unis durant cette campagne électorale pour s'assurer que les autorités des deux pays continuent de travailler ensemble pour lutter contre le terrorisme.

Ayant récemment prêté serment comme membre du Conseil privé, M. Harper a eu droit mercredi soir à une séance d'information du bureau du premier ministre Paul Martin, dans les heures qui ont suivi l'annonce par le procureur général des États-Unis,

John Ashcroft, et le directeur du FBI, Robert Mueller, que sept personnes liées au réseau Al-Qaeda, dont deux Canadiens, prépareraient un attentat contre les États-Unis.

Selon des informations en provenance de Washington, les suspects auraient l'intention de détourner un avion à partir du Canada afin de frapper leur cible sur le sol américain. Ils utiliseraient ainsi la même stratégie que les auteurs des attentats du 11 septembre 2001, mais en utilisant le Canada comme rampe de lancement.

M. Harper a indiqué hier avoir obtenu l'assurance du gouvernement que les mesures de sécurité nécessaires ont été prises afin de contrer toute

menace terroriste. Mais il a ajouté du même souffle que le Canada n'est pas à l'abri malgré tout.

« Il y a toujours une possibilité qu'il y ait des attaques au Canada. Le gouvernement m'a assuré qu'il fait preuve de vigilance à cet égard. Nous devons continuer notre train de vie aussi normalement que possible. Évidemment, nous vivons dans un monde dangereux et les possibilités d'un attentat par nos adversaires internationaux sont réels », a déclaré le chef conservateur.

Les autorités veillent au grain

Commentant les informations diffusées par les autorités américaines mercredi soir à bord de l'avion de

campagne qui l'amenait à Winnipeg, le premier ministre Paul Martin avait affirmé pour sa part que les autorités policières avaient reçu l'ordre depuis quelque temps de redoubler de vigilance afin de déjouer tout attentat. Il a aussi indiqué que les individus suspectés par les Américains n'étaient pas au Canada.

Hier, M. Harper a soutenu que la menace terroriste ne devrait pas modifier le comportement des candidats durant la présente campagne même si un attentat a été perpétré à Madrid, en mars, à la toute fin de la campagne électorale en Espagne. À l'instar du Canada, ce pays avait été nommé par le leader du réseau Al-Qaeda, Oussama ben Laden, comme faisant

partie de la liste des pays que doivent cibler les membres du réseau terroriste parce qu'ils ont appuyé les États-Unis dans leur lutte contre le terrorisme. L'Espagne était toutefois allée plus loin dans cet appui en envoyant des soldats en Irak aux côtés des troupes américaines pour renverser le régime de Saddam Hussein.

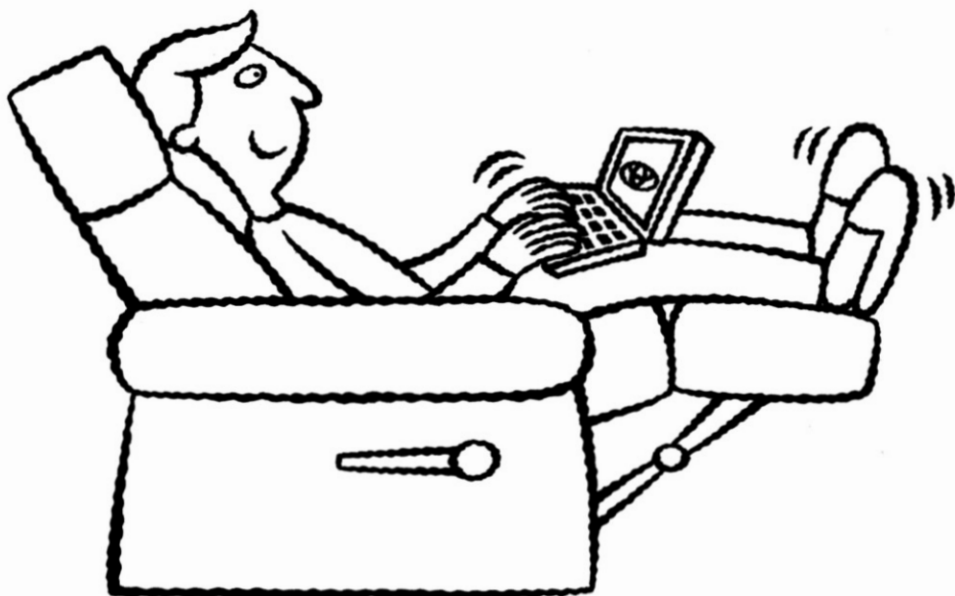
En mars, le Canada arrivait au cinquième rang d'une liste de six pays identifiés par des militants islamistes proches de ben Laden comme cibles d'une attaque. Les autres pays sont les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie, l'Espagne et l'Italie.

Publicités déplacées ?

Hier, M. Harper a aussi sommé les libéraux de Paul Martin de retirer des ondes les annonces publicitaires qui dénoncent les politiques fiscales de son parti en les comparant à celles en vigueur aux États-Unis.

Le chef conservateur a soutenu que de telles publicités risquent d'irriter encore une fois les autorités américaines au moment même où le Canada et les États-Unis doivent plus que jamais collaborer pour faire échec au terrorisme.

Pour paresseux endurcis en quête d'une voiture.



Maintenant, vous pouvez chercher une voiture neuve, bien calé dans votre bon vieux fauteuil. Grâce à Accès Toyota, c'est aussi simple que d'entrer dans notre site Web. Voyez tous nos modèles. Puis, comparez avec la concurrence au moyen de données de sources indépendantes. Tout cela, sans même vous lever une seule fois. Alors, prenez place, détendez-vous et rendez-vous à accès.toyota.ca pour obtenir plus de renseignements.

ACCÈS À L'INFORMATION

ACCÈS

TOYOTA

Une expérience d'achat tellement plus sympa



CINÉMA

CE QU'ON A VU.
CE QU'ON EN PENSE.



Tous les samedis dans
LA PRESSE



Résultats
TVA, le réseau des tirages

lotto	Tirage du	GAGNANTS		LOTS
649	2004-05-26	6/6	0	2 000 000,00 \$
		5/6+	3	162 684,00 \$
		5/6	140	2 788,80 \$
		4/6	7 989	93,60 \$
		3/6	152 302	10,00 \$
Complémentaire: (13)		Ventes totales: 10 614 891 \$ Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$		

LE NOUVEAU

649

DÈS LE 30 MAI 2004



49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-26	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	



49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	



49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	



49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	



49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	



49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	50,00 \$
	3/6	15 140	5,00 \$
Complémentaire: (12)		Ventes totales: 528 604,50 \$	

49

Tirage du	GAGNANTS		LOTS
2004-05-27	6/6	0	1 000 000,00 \$
	5/6+	1	50 000,00 \$
	5/6	5	500,00 \$
	4/6	815	

ÉLECTIONS 2004

EN BREF

Le Bloc huile bien la machine

Depuis le début de la campagne, les stratèges du Bloc québécois préparent plutôt bien leurs événements publics. Salles pleines à craquer, participants enthousiastes, tout baigne. Il faut dire que jusqu'à maintenant, les choses se passent en vase clos, entre militants, candidats et organisateurs. Les seuls « corps étrangers » sont les représentants des médias.

Les libéraux débaptisent les conservateurs

L'évocation de feu l'Alliance canadienne est-elle comme celle d'un spectre d'extrême droite destiné à faire peur aux électeurs ? C'est ce que semblent croire les stratèges libéraux qui, lorsqu'ils parlent de leur adversaire du Parti conservateur du Canada, les désignent sous le nom de « L'Alliance conservatrice ». Le Parti conservateur, rappelons-le, est né de la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur.

Un autre parti bidon

Après le Parti bleue lancé par Labatt, qui se sert de la présente campagne électorale comme tremplin à la promotion de ses produits, voilà que le géant Unilever, importante société de produits de consommation, lance également un pseudo-parti politique nommé « Carb Options ». En fait, il s'agit pour l'entreprise de faire la promotion d'une nouvelle gamme de produits faibles en glucides.

Bienvenue sur United Scarelines

Les représentants des médias à bord de l'avion de campagne du chef conservateur, Stephen Harper, ont voté pour baptiser celui-ci « United Scarelines ». Un problème, le mot est intraduisible en français. Un stratège conservateur a suggéré « Calvair », mais comme c'est aussi un juron en français... L'avion de Paul Martin a été baptisé « Minorit-Air » et celui du chef néo-démocrate, Jack Layton, « Hijack ».

L'essence de la campagne

La récente hausse du prix de l'essence donne des maux de tête aux organisateurs et aux candidats. Élections Canada fixe le plafond des dépenses que chaque candidat peut faire dans sa circonscription. Le montant est ajusté en fonction de l'inflation depuis la campagne de 2000, mais ne tient pas compte de la récente hausse de près de 20 % du prix des carburants.

Duceppe entend mettre les pétrolières au pas

KARIM BENESEAIEH

Au moment où le prix du litre d'essence frôle 1 \$ et que les pétrolières se voient accusées de collusion, Gilles Duceppe estime qu'il est temps de mettre sur pied un organisme canadien de surveillance de cette industrie.

L'agence aurait notamment le mandat de s'assurer que les compagnies aient une marge de profit jugée raisonnable et qu'elles ne se concertent pas pour fixer les prix. « La marge de profit au raffinage est profitable à 6 cents le litre. Or, c'est rendu actuellement à 21 cents le litre. C'est tout ça qu'on veut vérifier », a précisé le chef du Bloc lors de son passage, hier, dans la circonscription de Lévis-Bellechasse, près de Québec.

M. Duceppe estime que le Canada pourrait s'inspirer de certains États américains qui ont interdit aux pétrolières de contrôler toute la chaîne de production, de l'extraction à la pompe. « Est-ce que la concentration verticale pose un problème ? Quelle conséquence



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

Gilles Duceppe a visité une école de Saint-Raphaël, hier, en compagnie du candidat du Bloc dans Lévis—Bellechasse, Réal Lapierre (au centre).

Actuellement, ce mandat revient au Bureau de la concurrence, un organisme fédéral que le chef du Bloc estime mal outillé. « Quand

je vais au Bureau de la concurrence pour vraiment intervenir. Parce qu'il n'a pas le pouvoir de convoquer des témoins. »

Cette proposition, le Bloc l'avait déjà faite lors des travaux du comité de l'Industrie et elle avait reçu l'approbation des libéraux, affirme M. Duceppe. « Paul Martin qui nous parle de déficit démocratique et qu'il promet d'écouter les députés... Il nous dit maintenant que ce n'est pas nécessaire (le Bureau de la concurrence). »

« La marge de profit au raffinage est profitable à 6 cents le litre. Or, c'est rendu actuellement à 21 cents le litre. »

ça a eu de l'empêcher dans certains États américains ? Voilà des tâches que pourrait avoir l'Office de surveillance des pétrolières. »

M. Finckenstein (commissaire du Bureau de la concurrence) est venu témoigner au comité de l'Industrie, il a dit : *Je n'ai pas assez de*

Ce numéro est une obligation :

1 800 463-5229

Les nouvelles Obligations d'épargne du Québec sont arrivées !

Émission en vente jusqu'au 1^{er} juin

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h. Visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements Québec

Ne manquez pas cette offre dernière chance

Grand solde de tapis

Commerce doit fermer

Megasolde

Faut tout liquider

Des milliers de tapis orientaux; tous les styles, grandeurs et couleurs doivent être vendus rapidement.

Tout doit être vendu. Jusqu'à **80%** de rabais

Offre unique pour un temps limité

4889, avenue Du Parc, Montréal QC H2V 4E7
Tél. : (514) 843-4695

1 million \$ en stock doit être liquidé

DODGE SX 2.0  **VIVRE POUR ROULER**

De 0 à sexy en 2.0 s

DODGE SX 2.0 2004

- Moteur 4 cylindres de 132 chevaux
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Lecteur de CD avec 6 haut-parleurs
- Phares antibrouillards
- Consommation : 5,9 L/100 km (route)*

Louez à **159\$[†]** par mois.

Location de 60 mois. Comptant initial de 2218\$ ou échange équivalent. Option 0\$ comptant également disponible. 0\$ dépôt de sécurité

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE OU DODGE.CA.

FINANCEMENT OFFERT PAR SERVICES FINANCIERS CHRYSLER CANADA

* Tarif mensuel pour 60 mois établi pour la Dodge SX 2.0 2004 avec l'ensemble 21D. Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 102 000 km au taux de 15 c le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Transport et taxe sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offre d'une durée limitée et exclusive, qui ne peut être combinée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'applique à la livraison au détail des modèles 2004 neufs en stock sélectionnés. L'offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Véhicule à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. † Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou 750 \$ à l'achat d'un véhicule. Cette offre exclut la Dodge Viper, la Chrysler Crossfire, la Dodge Sprinter et tous les modèles Dodge SRT. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ‡ Consommation d'essence sur autoroute. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge du Québec

3229252A

CHRYSLER Jeep DODGE CING ÉTOILES

Le NPD veut faire une percée au Québec

NATHAËLLE MORISSETTE

De passage à Montréal hier, le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jack Layton, a tendu la main aux Québécois en les invitant à bâtir une véritable option progressiste.

Devant plus d'une centaine de militants et de candidats venus acclamer leur chef, M. Layton a même qualifié le Québec de « locomotive de l'innovation sociale au Canada ».

Il a également mentionné que le NPD voulait travailler avec le Québec pour offrir de l'aide aux villes et aux collectivités. « D'autres provinces peuvent beaucoup apprendre de l'expérience du Québec », a-t-il ajouté en faisant référence aux programmes d'assurance médicament et de garderies à 7 \$.

Même s'il devait présenter un discours portant sur la place du Québec dans le Canada, M. Layton a été plutôt évasif sur la question, en se contentant de souligner que les institutions et les acquis sociaux du Québec étaient en danger lorsque des gouvernements libéraux de droite étaient au pouvoir tant ici qu'à Ottawa. Il a aussi rappelé qu'il était en faveur d'un fédéralisme « ouvert, coopératif et asymétrique ».

Le chef du NPD a également pris ses distances avec la position de son parti qui avait appuyé la loi sur la clarté référendaire. « Quand c'est arrivé, je n'étais pas membre du caucus », s'est-il défendu.

Jack Layton mise donc sur l'élection de son candidat vedette, Pierre Ducasse, dans la circonscription de Manicouagan pour faire une percée dans la Belle Province.

« Il est temps de bâtir une *alternative* social-démocrate, a lancé M. Layton. Cette alternative ne sera pas le Bloc québécois, qui ne peut être qu'un parti d'opposition. Les amis, on a fait le tour du bloc ! »

Les troupes de Gilles Duceppe



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

« D'autres provinces peuvent beaucoup apprendre de l'expérience du Québec », a déclaré hier Jack Layton, devant une centaine de militants réunis à Montréal.

n'ont pas été les seules cibles du chef néo-démocrate. Lors de son discours, il n'a pas manqué d'envoyer quelques flèches à Paul Martin et au Parti libéral du Canada.

« Depuis 10 ans, les gens ont clairement exprimé ce qu'ils voulaient, mais Paul Martin n'est pas à leur

écoute. Pour les PDG des grandes entreprises, la porte de M. Martin est toujours ouverte. Mais Paul Martin se fout totalement de M. et Mme tout le monde. Lorsque vous avez dit que vous vouliez de meilleurs services de santé, Paul Martin a réduit le financement de la santé

et la privatisation a pris de plus en plus de place », a-t-il donné en exemple.

Rappelons que le NPD a lancé sa plate-forme électorale mercredi à Toronto. Le NPD s'engage notamment à ce que les familles n'aient plus à payer de taxes sur les pro-

duits essentiels comme les vêtements pour enfants et les livres scolaires. Il veut également récompenser les écologistes en leur donnant un généreux rabais de TPS s'ils achètent une auto partiellement électrique. Les dépenses totales du NPD seraient de 79 milliards.

Les villes entrent dans la danse électorale

FRANÇOIS CARDINAL

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) aimerait bien que l'intérêt porté aux questions urbaines par Paul Martin soit contagieux. Afin d'inciter tous les partis actuellement en campagne électorale à exposer leur vision des villes, l'organisme a pris les devants en dévoilant sa « plate-forme électorale ».

Mercredi, dans le cadre de son congrès annuel qui se déroule à Edmonton, le président sortant, le maire de Gatineau, Yves Ducharme, s'est réjoui que pour « la première fois, les préoccupations municipales seront débattues au cous d'une campagne électorale fédérale ».

Profitant d'une telle occasion, la FCM a écrit un document de 12 pages intitulé *Une nouvelle entente : un partenariat pour la qualité de vie*. Il décrit les attentes que le milieu municipal nourrit face à la classe politique fédérale. Cette liste de priorités débute par un appel à l'établissement d'un nouveau partenariat pour « réaliser les objectifs nationaux ».

Puisque les villes souhaitent qu'Ottawa les traite dorénavant comme des partenaires plutôt que comme de simples créatures des gouvernements provinciaux, elles demandent aux candidats de s'engager à organiser des consultations réelles avec les administrations municipales avant de prendre des décisions sur les

questions qui touchent les responsabilités et les finances municipales.

La FCM demande au gouvernement fédéral d'envoyer « un message puissant » en énonçant les paramètres d'une nouvelle relation de partenariat dans une résolution officielle au Parlement.

« Au Canada, les compétences municipales, provinciales, territoriales et fédérales s'entrecroisent constamment dans tous les aspects qui touchent à la qualité de vie, a dit le président Ducharme. Pour nous, l'enjeu n'a rien à voir avec les champs de compétence ou la concurrence entre gouvernements, et tout à voir avec le partenariat et la collaboration. Sans modifier aucu-

nement l'équilibre constitutionnel existant, une résolution officielle du Parlement constituerait un puissant appui politique pour la nouvelle entente. »

Aussi, et surtout, les municipalités aimeraient bien signer une entente qui leur permettrait de toucher une partie des revenus fédéraux sur une période minimale de 10 ans afin d'accroître les investissements dans les infrastructures municipales. Elles suggèrent que leur soit versé l'équivalent de 5 cents par litre sur la taxe d'accise fédérale sur l'essence (ce qui représente 2,5 milliards de dollars par an).

Les transferts des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux

aux municipalités ont été réduits de 44 % au cours des 10 dernières années. Pendant la même période, de 1999 à 2003, les revenus provinciaux et territoriaux ont augmenté de 21 %, les revenus fédéraux de 16 % et les revenus municipaux de seulement 4 %.

On précise également que comparativement à d'autres ordres de gouvernement, les administrations municipales ont moins de ressources à leur disposition pour augmenter leurs revenus. Aucune administration municipale au Canada ne perçoit d'impôts, de taxe de vente ou de taxe sur l'essence. Rappelons qu'elles sont essentiellement tributaires des taxes foncières.

Mai 2004

28

Combien de fois êtes-vous passé devant le concessionnaire BMW en vous disant "un jour"? Eh bien, le jour est enfin arrivé.

Série Certifiée[™]



par BMW

Série certifiée[™] par BMW

Une sélection exclusive de BMW d'occasion

www.bmw.ca



Le plaisir de conduire.[™]

Grand solde national de Série certifiée[™] de BMW d'occasion, le 28 mai.

Un jour à ne pas manquer. Nous sommes heureux de proposer à nos précieux clients actuels et futurs des stocks de BMW de Série certifiée[™] sélectionnées, à des prix ajustés et à un taux de financement de seulement 1,9 %. L'occasion que vous attendiez pour prendre le volant d'une BMW!

3230972A

© BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW et « Le plaisir de conduire » sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc.

3230975

MONDE

Catastrophe humanitaire au Soudan

L'International Crisis Group insiste sur l'urgence d'une aide massive et rapide au Darfour

MARC THIBODEAU

S'ils ne sont pas tués auparavant par des miliciens arabes ou des soldats du gouvernement soudanais, des centaines de milliers de civils pris au piège au Darfour risquent de mourir de faim ou de maladie d'ici un an.

C'est le message sans équivoque lancé par l'International Crisis Group (ICG), groupe de recherche de à Bruxelles, qui évoque la possibilité de « 350 000 morts dans les neuf prochains mois » dans un rapport publié il y a quelques jours sous le titre *Maintenant ou jamais au Darfour*.

« Un mois après que la communauté internationale eut souligné de façon solennelle le 10^e anniversaire du génocide rwandais en avril 2004 en promettant qu'une telle situation ne se produirait « plus jamais », elle fait face à une catastrophe humanitaire dans l'ouest du Soudan qui pourrait facilement devenir presque aussi dévastatrice », souligne l'organisme, qui insiste sur l'urgence d'une intervention humanitaire massive et rapide.

Soulignant la gravité de la situation, le sous-secrétaire général aux affaires humanitaires des Nations unies, Jan Egeland, qui a récemment visité la région, a indiqué mercredi que le nombre de personnes nécessitant des soins et de la nourriture atteignait désormais deux millions. Il a précisé à cette occasion que l'ONU disposait de 50 millions de dollars en dons pour venir en aide à la population alors que les besoins sont de « quatre à cinq fois » supérieurs en raison de l'importance de la crise, qui aurait fait 30 000 morts jusqu'à maintenant selon ICG.

Le manque de soutien financier se conjugue avec les difficultés d'acheminement de l'aide au Darfour, où la majeure partie des personnes dépla-



PHOTO D'ARCHIVES MARCO LONGARI, AFP

Cette Soudanaise tente de gagner le Tchad. Le conflit au Darfour, dans l'ouest du Soudan, a déplacé de centaines de milliers de personnes, regroupées en majorité dans des camps ou au Tchad voisin.

cées par le conflit, qui oppose Khartoum à deux factions rebelles, demeurent inaccessibles. Les difficultés d'accès seront accrues dans les semaines qui viennent par le début de la saison des pluies, préviennent des ONG présentes sur le terrain. Selon Danielle Valiquette, directrice adjointe du programme Corne de l'Afrique d'Oxfam-Québec, plusieurs secteurs du Darfour, qui se divise en trois régions, sont difficilement accessibles en temps normal et seront carrément

inatteignables par voie routière en période de pluie.

Les centaines de milliers de personnes déplacées par le conflit, regroupées en majorité dans des camps au Darfour ou au Tchad voisin, ne peuvent par ailleurs semer le sorgho, céréale traditionnelle récoltée en octobre, compromettant du coup leurs réserves de nourriture à long terme, indique la coopérante. « Le problème va aller en empirant », note Mme Valiquette, qui entre fréquemment en

contact avec des collègues actifs dans la région.

Le travail des ONG est compromis par la poursuite, malgré un cessez-le-feu conclu en avril, d'affrontements entre les deux groupes rebelles et les troupes du gouvernement ainsi que les attaques des *djandjawids*, milices arabes armées par Khartoum qui continuent, au dire de l'ONU, de terroriser la population locale dans le cadre d'une campagne « d'épuration ethnique ».

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Kerry s'enflamme

Le candidat démocrate John Kerry a affiché hier sa détermination à lutter contre le terrorisme s'il est élu à la Maison-Blanche en novembre, promettant aux Américains de détruire Al-Qaeda et de s'en prendre aux imams saoudiens qui encouragent le terrorisme. L'intervention du sénateur du Massachusetts survient au lendemain de l'annonce par l'administration Bush d'une menace « grave » d'attentat contre les États-Unis. Elle fait également suite à un discours virulent de l'ancien candidat démocrate à l'élection de 2000, Al Gore, contre la politique sécuritaire de celui qui l'avait battu il y a quatre ans, l'actuel président George W. Bush. Kerry, soumis à des pressions de son camp qui le voit trop passif face à son rival républicain, n'a pas mâché ses mots sur ses intentions d'éradiquer le terrorisme, une fois élu président. d'après AFP

ISRAËL

L'affaire Vanunu

Israël a relâché hier le journaliste britannique Peter Hounam arrêté la veille à cause de ses liens avec « l'espion nucléaire » Mordechai Vanunu, relançant ainsi la controverse sur son programme nucléaire. Hounam, qui a publié il y a 20 ans les révélations de Vanunu, a été arrêté mercredi soir à Jérusalem et libéré 24 heures plus tard après un interrogatoire serré par la sécurité intérieure Shin Beth. Un responsable a indiqué qu'il serait interdit au journaliste de revenir en Israël, et que cinq vidéocassettes lui avaient été confisquées. Selon les médias israéliens, Hounam, qui prépare un film sur Vanunu pour la BBC, était soupçonné de vouloir diffuser de nouvelles informations sur l'arsenal nucléaire israélien à la suite de contacts avec Vanunu après sa libération le 21 avril. d'après AFP

Londres incarcère un imam radical; Washington réclame son extradition

ISABELLE HACHEY

LONDRES — Rien ne va plus pour le « Serpent de la Tamise ». Arrêté en pleine nuit à son domicile de Londres, hier, l'imam radical Abou Hamza al-Masri, qui narguait les autorités britanniques depuis des années, semble finalement s'être heurté à plus fort que lui : les États-Unis d'Amérique, qui l'accusent d'avoir été impliqué dans des activités terroristes, et qui réclament son extradition.

L'extrémiste de 47 ans, borgne et manchot, est détenu à la prison à sécurité maximale de Belmarsh, dans le sud de Londres. Mais c'est aux États-Unis qu'il doit répondre à 11 accusations liées au terrorisme, qui pourraient lui valoir la peine de mort, a souligné le ministre américain de la Justice, John Ashcroft.

Abou Hamza est accusé par les États-Unis d'avoir participé à une prise d'otages au Yémen qui s'était terminée dans le sang, en 1998, avec la mort d'un Australien et de trois Britanniques. M. Hamza aurait aussi tenté de mettre sur pied un camp

d'entraînement au *djihad* dans l'État de l'Oregon, en plus de soutenir des groupes terroristes, dont le réseau Al-Qaeda.

M. Hamza, ancien portier de bar du quartier chaud de Soho, à Londres, n'a jamais été accusé d'avoir pris part à des activités terroristes en Grande-Bretagne. En 1999, il avait été interrogé par Scotland Yard au sujet de sa possible implication dans la prise d'otages au Yémen, et dans une série d'attentats à la bombe dans ce pays. Il avait été relâché sans être inculpé, faute de preuves.

L'imam autoproclamé est connu pour les prêches incendiaires qu'il prononçait en pleine rue, les vendredis, depuis qu'il avait été chassé de la mosquée londonienne de Finsbury Park, en février 2003. Les autorités de la mosquée lui reprochaient de tenir un discours plus politique que spirituel. Il s'était réjoui des attentats du 11 septembre, mais avait toujours nié toute activité terroriste.

M. Hamza était devenu la cible d'une campagne de haine menée par les tabloids britanniques qui le dé-

peignent comme un fou furieux. Il faut dire que M. Hamza avait le profil de l'emploi, avec ses deux terrifiants crochets et son oeil de verre. Il dit avoir perdu ses mains et son oeil en combattant l'occupant soviétique en Afghanistan, au début des années 90.

Plusieurs terroristes, suspects ou inculpés, sont passés par la mosquée de Finsbury Park au cours des dernières années. Parmi eux, Ahmed Ressam, ce Montréalais d'origine algérienne accusé d'avoir voulu faire sauter l'aéroport de Los Angeles à la veille de l'an 2000. M. Ressam faisait partie d'un réseau inspiré par une fatwa prononcée par Abou Hamza.

Si le FBI semble avoir eu plus de succès que Scotland Yard, c'est qu'il aurait monté sa preuve contre M. Hamza grâce aux témoignages de suspects détenus aux États-Unis, dont celui de James Ujaama, un ancien ami de l'imam qui a été condamné à deux ans de prison, plus tôt cette année, pour avoir aidé les talibans.

Une entente signée en 2003 entre la Grande-Bretagne et les États-Unis pourrait accélérer le processus d'ex-

tradition de M. Hamza. Néanmoins, la bataille judiciaire qui vient tout juste de s'engager durera sans doute plusieurs mois. Un juge britannique devra décider si les preuves présentées par les États-Unis sont suffisantes pour justifier l'extradition M. Hamza, qui aura droit d'appel.

L'entente conclue entre les deux pays alliés interdit explicitement l'extradition de suspects britanniques aux États-Unis s'ils y risquent la peine capitale. Il semble donc plutôt étrange que le ministre Ashcroft — qui a lui-même signé le traité — ait soulevé hier cette funeste perspective.

M. Hamza, qui a émigré d'Égypte en 1979 avec l'espoir de devenir un ingénieur civil en Grande-Bretagne, n'en est pas à ses premiers démêlés judiciaires.

Le ministère des Affaires intérieures tente en effet de lui retirer sa citoyenneté britannique, qu'il a obtenue en se mariant à une Anglaise, en 1981. M. Hamza, aujourd'hui divorcé, conteste la décision du Ministère.

Trêve à Najaf entre les GI et les miliciens d'Al-Sadr

D'APRÈS AFP ET AP

NAJAF, Irak — Les forces américaines et la milice du chef chiite Moqtada Al-Sadr ont conclu hier une trêve à Najaf, au centre de l'Irak, après sept semaines de combats.

À Bagdad le fils de Salama al-Khafaji, membre du Conseil de gouvernement transitoire irakien, était tué par des inconnus qui ont attaqué le convoi de sa mère, a rapporté la télévision Al-Jazira. Selon un responsable irakien, Mme Khafaji revenait de la ville sainte chiite de Najaf.

Le régime d'occupation dirigé par

les États-Unis a annoncé la suspension de ses offensives à Najaf et précisé que des forces irakiennes assureraient la sécurité dans cette ville sainte chiite à 170 km au sud de Bagdad.

D'ici là, « les forces de la coalition continueront de patrouiller » Najaf, a dit le porte-parole américain Dan Senor, en se déclarant « prudemment optimiste ».

Le conseiller pour la Sécurité nationale irakienne, Mouaffak al-Roubai, a indiqué que la coalition avait « promis de respecter l'accord » de trêve.

Dans une lettre adressée à Roubaï,

Moqtada Al-Sadr indique que la trêve vise à « mettre fin à la situation tragique dans la ville sainte de Najaf » grâce à un plan prévoyant « la remise des édifices publics aux institutions », « le retrait des combattants de l'Armée du Mehdi (sa milice) non originaires de la région » et la « suspension de toute poursuite » à l'encontre de ses miliciens.

Selon Roubaï, la lettre prévoit aussi « le retrait des forces d'occupation américaines vers leurs bases, à l'exception de petites unités chargées de la protection de leur QG et du siège du gouvernorat ».

Sadr souhaite aussi mener des discussions d'envergure avec toutes les composantes chiites « sur l'avenir » de sa milice, et qu'aucune action ne soit entreprise d'ici là contre sa personne.

Un haut responsable américain a affirmé que la coalition continuait de réclamer l'arrestation de Al-Sadr et le démantèlement de sa milice. Mais le général Mark Kimmitt a refusé de dire si les forces américaines arrêteraient Sadr, que la coalition réclamait jusqu'à présent « mort ou vif ». Sadr s'est retranché à Najaf début avril.

Une première campagne pour la nature

Promotion

CONSERVATION DE LA NATURE

Pour la sauvegarde du patrimoine naturel québécois

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi 29 mai dans

LA PRESSE

3230578

3230584

Révision des listes référendaires les 3, 4 et 5 juin



1. La liste référendaire fera l'objet d'une révision en vue du référendum du 20 juin 2004.

2. Est une personne habile à voter et a le droit d'être inscrite sur la liste référendaire du secteur concerné, toute personne qui, **le 1^{er} mars 2004**, est de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle et n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse (au cours des cinq dernières années);

et qui, **au 1^{er} mars 2004**, remplit une des deux conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis **au moins 6 mois**, au Québec;
- être depuis **au moins 12 mois** :
 - propriétaire d'un immeuble sur le territoire du secteur concerné;
 - occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, sur le territoire du secteur concerné.

La personne physique devra également être majeure au 20 juin 2004.

3. Doit demander une modification à la liste référendaire, une personne habile à voter qui change de domicile dans le secteur concerné ou qui a vu changer, depuis le 1^{er} mars 2004, le titre en vertu duquel elle possède la qualité de personne habile à voter.

4. Doit demander la radiation de son nom sur la liste référendaire, une personne habile à voter qui, au moment de voter, ne remplira plus les conditions qui lui donnent la qualité de personne habile à voter.

5. Pour vous inscrire sur la liste référendaire, vous devez présenter deux pièces d'identité. L'une doit mentionner **votre nom** et **votre date de naissance** et l'autre, **votre nom** et **votre adresse**.

> Pour consulter la liste référendaire, faire une demande d'inscription, de correction ou de radiation, présentez-vous à un bureau de révision aux endroits, dates et heures indiqués ci-dessous.

Jeudi.....3 juin.....de 10 h à 22 h
Vendredi 4 juin.....de 10 h à 22 h
Samedi 5 juin.....de 10 h à 17 h 30

Secteurs
— À Beauharnois Maple Grove Melocheville
— À Lacolle Notre-Dame-du-Mont-Carmel
— À Longueuil Boucherville Brossard Greenfield Park Saint-Bruno-de-Montarville Saint-Lambert
— À Montréal Anjou Baie-d'Urfé Beaconsfield Côte-Saint-Luc Dollard-des-Ormeaux Dorval Hampstead Kirkland LaSalle L'Île-Bizard L'Île-Dorval Montréal-Est Montréal-Ouest Mont-Royal Pierrefonds Pointe-Claire Roxboro Sainte-Anne-de-Bellevue Sainte-Geneviève Saint-Laurent Sennerville Westmount
— À Mont-Tremblant Lac-Tremblant-Nord Mont-Tremblant
— À Saint-Hyacinthe Sainte-Rosalie (Paroisse)
— À Saint-Jean-sur-Richelieu Saint-Athanase
— À Salaberry-de-Valleyfield Grande-Île Saint-Timothée
— À Rouyn-Noranda Mont-Brun

Les bureaux de révision sont situés aux endroits suivants :

Beauharnois
Secteur Maple Grove Ancien hôtel de ville de Maple Grove 149, rue Saint-Laurent Maple Grove
Secteur Melocheville Bureau du responsable du scrutin 473, boulevard Edgar-Hébert Melocheville
Lacolle
Secteur Notre-Dame-du-Mont-Carmel Salle du conseil 1, rue de l'Église Sud Lacolle
Longueuil
Secteur Boucherville Bureau du responsable du scrutin 1205, rue Ampère (Local 100) Boucherville Édifice du CLSC 160, boulevard de Montarville (Bureau 202) Boucherville
Secteur Brossard Bureau du responsable du scrutin 2, rue de la Place-du-Commerce (Suite 100) Brossard Édifice Commercial 7005, boulevard Taschereau (Suite 265) Brossard Communauté de la Résurrection 7685, boulevard de Milan Brossard Communauté l'Espérance 3300, avenue Bernard Brossard
Secteur Greenfield Park Centre des 16 - 18 ans 274, rue Hubert Greenfield Park
Secteur Saint-Bruno-de-Montarville Bureau du responsable du scrutin 662, montée Montarville Saint-Bruno-de-Montarville

Secteur Saint-Lambert Bureau du responsable du scrutin 6, boulevard Desaulniers (Local 108) Saint-Lambert Cégep régional Champlain 900, rue Riverside Saint-Lambert
--

Montréal
Secteur Anjou Bureau du responsable du scrutin 8368, boulevard Métropolitain Anjou Résidence La Seigneurie d'Anjou 7001, boulevard des Galeries-d'Anjou Anjou
Secteur Baie-d'Urfé Beaurepaire United Church 25, avenue Fieldfare Beaconsfield
Secteur Beaconsfield Centre commercial Beaconsfield 50, boulevard Saint-Charles (Local 21) Beaconsfield

Montréal (suite)
Secteur Côte-Saint-Luc Centre d'achats Côte Saint-Luc Shopping Centre 7001, chemin de la Côte-Saint-Luc (Local 007) Côte-Saint-Luc Bureau du responsable du scrutin 6900, boulevard Décarie (Local 3150) Côte-Saint-Luc
Secteur Dollard-des-Ormeaux Sainte-Geneviève United Church 4697, boulevard Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux Sportplexe 4-Glaces Pierrefonds 14 700, boulevard Pierrefonds (Salle polyvalente) Dollard-des-Ormeaux Centre civique de Dollard-des-Ormeaux 12 001, boulevard de Salaberry Dollard-des-Ormeaux
Secteur Dorval Bureau du responsable du scrutin 185, avenue Dorval (Bureau 501) Dorval
Secteur Hampstead Bureau du responsable du scrutin 6900, boulevard Décarie (Local 3340) Côte-Saint-Luc
Secteur Kirkland Centre communautaire de Kirkland 16 950, boulevard Hymus Kirkland
Secteur LaSalle Local commercial 1 1003, 90 ^e Avenue LaSalle Local commercial 2 1484, boulevard Shevchenko LaSalle Local commercial 3 7781, boulevard Newman LaSalle Cégep André-Laurendeau 1111, rue Lapierre LaSalle Bureau du responsable du scrutin Place LaSalle 27 - 7852, boulevard Champlain LaSalle Maison des bénévoles de Nortel Network 13, rue Strathyre LaSalle

Secteur L'Île-Bizard Le Grenier - âge d'or de l'Île-Bizard 571, rue Cherrier L'Île-Bizard
Secteur L'Île-Dorval Bureau du responsable du scrutin 185, avenue Dorval (Bureau 501) Dorval
Secteur Montréal-Est Bureau du responsable du scrutin 4, avenue Laurendeau Montréal-Est
Secteur Montréal-Ouest Ancien hôtel de ville 124, rue Westminster Nord Montréal-Ouest
Secteur Mont-Royal Bureau arrondissement Mont-Royal 90, avenue Roosevelt Mont-Royal

Sommet de Guadalajara au Mexique L'Europe et l'Amérique latine négocient

FRÉDÉRIC FAUX
COLLABORATION SPÉCIALE

Les chefs d'État de l'Amérique latine et de l'Europe des 25 se retrouvent ce vendredi à Guadalajara, au Mexique, pour un sommet de deux jours consacré au multilatéralisme, à la cohésion sociale, et à la négociation de trois accords de libre échange dont pourraient prochainement bénéficier le Mercosur (ensemble formé du Brésil, de l'Argentine, du Paraguay et de l'Uruguay), les pays de la communauté andine et ceux d'Amérique centrale.

Coïncidence : les États-Unis ont choisi le même jour pour parapher un traité de libre commerce avec l'Amérique centrale, prélude à la future Zone de libre échange des Amériques, de l'Alaska à la Patagonie, annoncée pour 2005.

Cette collision des calendriers résume à elle seule la course dans laquelle sont engagés l'Europe et les États-Unis, avec l'Amérique latine dans la ligne de mire. Ce marché de 530 millions d'habitants, affichant un produit intérieur brut de 1700 milliards de dollars, a longtemps été une chasse gardée de Washington. Ce n'est plus le cas : l'Union européenne est aujourd'hui le second partenaire commercial, le premier investisseur et le premier donateur en Amérique latine. Comme le souligne Roger Briesch, président du Comité économique et social européen, « le modèle de développement européen fondé sur la prise en compte des dimensions sociales et environnementales séduit ce continent. Cependant, ajoute-t-il, l'Union européenne ne lui accorde pas l'importance qu'il mérite. »

Une lacune que le Français Jacques Chirac, l'Allemand Gerhard Schröder,

le président de la Commission européenne Romano Prodi et les 58 délégations présentes à Guadalajara vont tenter de combler au cours de ce troisième sommet — le premier s'était tenu à Rio de Janeiro, en 1999. Au chapitre commercial, les négociations d'un traité de libre échange avec le Mercosur, commencées en 2000, sont les plus avancées. Ce poids lourd économique, qui travaille à la création d'une monnaie commune, a échangé avec l'Union européenne, son premier partenaire commercial, pour 46 milliards de dollars de marchandises en 2003. « Notre objectif reste toujours de terminer cette négociation en octobre avec un accord ambitieux », a rappelé hier le commissaire européen au Commerce Pascal Lamy, qui s'est félicité du « bon climat » dans lequel se déroulent les discussions.

La communauté andine (Colombie, Equateur, Venezuela, Pérou, Bolivie) et l'Amérique centrale (Costa Rica, Nicaragua, Honduras, Guatemala, El Salvador), soucieuses de ne pas rester sur le quai, ont d'ores et déjà décidé de soumettre une proposition conjointe de négociation à Bruxelles. Un enthousiasme tempéré par Chris Paten, commissaire européen aux Relations extérieures, qui a répété la volonté de l'Union de traiter avec des blocs organisés, intégrés, ce qui n'est pas le profil de ces deux candidats.

Cette « intégration régionale » insuffisante, autre thème du sommet, n'est pas le seul obstacle qui se dresse devant les ambitions commerciales de l'Europe. L'Amérique latine, dans son ensemble, sort en effet d'une crise qui rend d'autant plus sensible tout projet d'ouverture des frontières. Avec une croissance variant l'année dernière de 1,1 % à 1,8 % selon les

organismes, le sous-continent ne s'est toujours pas remis de la récession qui l'a frappé en 2000.

Les populations excédées — 44 % des « latinos » sont pauvres — ont déjà renversé les gouvernements argentins, boliviens, équatoriens ou haïtiens, pour ne citer que les convulsions les plus récentes. Une situation aggravée par la répartition des richesses, considérée comme la plus inégale au monde.

L'Europe saura-t-elle mieux résoudre ces défis que les États-Unis dont la politique était définie par la fameuse doctrine Monroe : « l'Amérique aux Américains »? C'est en tout cas ce que semblent penser les présidents Lula da Silva, au Brésil, ou Nestor Kirchner, en Argentine, qui défient quotidiennement les ambitions libérales du « grand marché américain » défendu par Washington. C'est ce qu'ont exprimé les grandes puissances latino-américaines, qui n'ont envoyé aucun soldat en Irak.

L'occupation américaine du pays, et l'unilatéralisme de la politique de George Bush, ont d'ailleurs été au centre, hier, des déclarations faites par les premiers chefs d'État arrivés à Guadalajara. « Il n'y a pas d'ordre international qui ne passe par le multilatéralisme et des règles de légalités internationales. Sans multilatéralisme, c'est le désordre », a martelé le premier ministre espagnol, Jose Luis Zapatero, qui a retiré ses troupes d'Irak dès son entrée en fonction, le mois dernier. Le président mexicain Vicente Fox, qui a pourtant fait des bonnes relations avec les États-Unis le centre de sa politique étrangère, a émis la même critique en précisant qu'aucune nation, aussi puissante qu'elle soit, ne devait devenir « le gendarme du monde ».

La guerre au terrorisme sape la guerre à la pauvreté

JOONEED KHAN

La « guerre au terrorisme », priorité des riches pays donateurs de l'Aide publique au développement (APD), est en train de saper « la guerre à la pauvreté », et il est urgent de raviver le multilatéralisme « compte tenu des effets pervers de l'unilatéralisme et des pratiques du gouvernement des États-Unis et de ses alliés ».

Constat et cri d'alarme d'une quarantaine de réseaux d'ONG de coopération internationale de plus de cent pays, dont 22 pays donateurs incluant le Canada, dans leur rapport Bilan de l'aide 2004 rendu public hier à Ottawa.

Rappelant que près de la moitié de la population mondiale, soit plus de trois milliards de gens, vit avec moins de 2 dollars US par jour, et que 50 000 d'entre eux meurent chaque jour (18 millions par an) de causes liées à la pauvreté, l'économiste philippin Tony Tujan, président du Réseau Bilan de l'aide, a lancé une mise en garde.

« Il existe un risque que l'aide internationale soit détournée de la nécessité absolue d'éliminer la pauvreté du plus grand nombre au profit de l'objectif étroit, et très probablement illusoire, d'assurer la sécurité de quelques-uns », a-t-il déclaré.

À titre d'exemple, Gerry Barr, président du CCCI (Conseil canadien pour la coopération internationale), a souligné que le Canada a énoncé une nouvelle stratégie de sécurité nationale indiquant qu'il « accentuera ses efforts pour élargir les capacités de lutte anti-terroriste dans les pays en développement ».

« Nous ne savons pas encore si ces efforts de sécurité seront financés à même le budget de l'APD, mais nous savons ce que nous voulons : le budget de l'APD doit servir à la lutte

contre la pauvreté et non à la guerre au terrorisme », a-t-il ajouté.

À ce sujet, le rapport de 320 pages, seule étude Nord-Sud du genre et bourré de faits et chiffres, note que depuis 2002 les promesses du Canada de réduire la pauvreté en Afrique ont été minées par « les très généreux engagements de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) en Irak et en Afghanistan » — 916 millions de dollars CAN de 2002 à 2008, équivalent aux augmentations annuelles promises à l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

Dans cette veine, l'étude note que l'Australie a annoncé l'an dernier que la priorité dans le combat anti-terroriste sera accordée aux mesures policières et au renforcement des systèmes financiers, et non plus à la satisfaction de besoins élémentaires des plus pauvres. Le Danemark et le Japon ont fait de même. La Grande-Bretagne, où il est illégal depuis 2002 de consacrer l'aide à autre chose que la réduction de la pauvreté, a elle aussi réduit son aide à une vingtaine de pays « à revenu moyen » pour concentrer ses ressources sur la reconstruction de l'Irak.

Citant les Objectifs de développement du millénaire (réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion mondiale de personnes pauvres) et le secrétaire général de l'ONU (« Nous vivons un moment critique de l'histoire »), les auteurs du rapport réclament le retour « au multilatéralisme et à un cadre juridique axé sur les droits », bref la « restructuration » du système multilatéral lui-même.

Les deux piliers de cette « restructuration » doivent être, selon eux, le respect des droits politiques, économiques et sociaux des pauvres, dont le droit au développement, et la « bonne gouvernance » démocratique.

Montréal (suite)		
Secteur <i>Pierrefonds</i>	Secteur <i>Saint-Laurent</i>	Saint-Hyacinthe
Bureau du responsable du scrutin 5007, boulevard des Sources Pierrefonds	Centre des loisirs de Saint-Laurent 1375, rue Grenet (Local 227) Saint-Laurent	Secteur <i>Sainte-Rosalie</i> (Paroisse) Bureau du responsable du scrutin 1070, rue Laframboise Saint-Hyacinthe
Chalet À ma baie 9625, boulevard Gouin Ouest Pierrefonds	Bureau du responsable du scrutin 3333, boulevard de la Côte-Vertu (Bureau 710) Saint-Laurent	Saint-Jean-sur-Richelieu
Secteur <i>Pointe-Claire</i>	Secteur <i>Senneville</i>	Secteur <i>Saint-Athanase</i>
Bureau de la responsable du scrutin 187, EG boulevard Hymus Pointe-Claire	Bureau du responsable du scrutin 11, avenue Tunstall Senneville	MRC du Haut-Richelieu 380, 4 ^e Avenue (Sous-sol) Iberville
Presbytère Sainte-Jeanne-de-Chantal 1, rue de l'Église Pointe-Claire	Secteur <i>Westmount</i>	Salaberry-de-Valleyfield
Secteur <i>Roxboro</i>	Bureau du responsable du scrutin 4156 B, rue Sainte-Catherine Ouest Westmount	Secteur <i>Grande-Île</i>
Sportplexe 4 glaces Salle Action (2 ^e étage) 14 700, boulevard Pierrefonds Pierrefonds	Mont-Tremblant	Bureau du responsable du scrutin 758, avenue de Grande-Île Grande-Île
Secteur <i>Sainte-Anne-de-Bellevue</i>	Secteur <i>Lac-Tremblant-Nord</i>	Secteur <i>Saint-Timothée</i>
Centre Harpell 60, rue Saint-Pierre Sainte-Anne-de-Bellevue	Hôtel Club Tremblant 121, rue Cuttle (Salle Expo 1 A) Mont-Tremblant	Les Résidences Gabriel 5370, boulevard Hébert Saint-Timothée
Secteur <i>Sainte-Geneviève</i>	Secteur <i>Mont-Tremblant</i>	Rouyn-Noranda
Bureau du responsable du scrutin Collège G�rald-Godin (Local 240) 15 615, boulevard Gouin Ouest Sainte-Genevi�ve	H�tel Club Tremblant 121, rue Cuttle (Salle Expo 1A) Mont-Tremblant	Secteur <i>Mont-Brun</i>
		Salle de l'�ge d'or 960, rue Principale Mont-Brun

Pour plus d'information :

- Communiquez avec notre Centre de renseignements au **1 888  LECTION (1 888 353-2846)**.
- Visitez-nous au **www.electionisquebec.qc.ca**
-  crivez-nous   **info@electionisquebec.qc.ca**

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le **1 800 537-0644**.

Avis publi  en vertu de l'article 125 de la Loi sur les  lections et les r f rendums dans les municipalit s.



LE DIRECTEUR G N RAL
DES  LECTIONS DU QU BEC

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

La tempête parfaite



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

À quelques jours de la rencontre des pays membres de l'OPEP, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, le prix du pétrole vient finalement de baisser d'un cran. Il semble qu'enfin la possibilité que l'OPEP augmente ses quotas de production ait réussi à calmer les esprits. Cela dit, même à 39,44 \$, le prix de clôture du brut hier à New York n'est pas une aubaine. De plus, rien ne garantit que cette accalmie sera de très longue durée.

Compte tenu de l'extrême volatilité du marché pétrolier et des nombreux facteurs qui concordent actuellement à en faire varier le prix, il ne faudrait pas crier victoire trop vite. Car, aux dires des experts, le marché pétrolier traverse actuellement ce que les anglophones appellent « une tempête parfaite ».

Il y a d'abord les incertitudes que fait peser la menace terroriste sur l'approvisionnement en pétro-

De nombreux experts s'attendent à ce que la production irakienne soit perturbée d'ici le 30 juin.

le. Cette inquiétude a monté d'un cran au début du mois de mai, lorsque l'Arabie Saoudite a été la cible d'attentats. Bien qu'ils se soient avérés mineurs, ces attentats ont réussi à déstabiliser le marché en semant le doute. Pour la première fois, il fallait envisager la possibilité que la production saoudienne puisse être perturbée. L'Arabie Saoudite produit présentement 8,5 millions de barils par jour, soit plus du tiers des actuels quotas de production de l'OPEP. Bien que le royaume saoudien affirme depuis que ses champs pétroliers sont à l'abri de toute perturbation, le marché demeure nerveux.

Moins hypothétique est la menace qui plane sur la production irakienne. De nombreux experts s'attendent à ce que cette production soit perturbée d'ici le 30 juin, date où les forces coalisées doivent remettre le pouvoir à un gouvernement irakien. Même si la production irakienne n'est actuellement que de 2,5 millions de barils par jour, la disparition de cette quantité de pétrole créerait une diminution de l'offre difficile à combler. En fait, actuellement, seule l'Ara-

bie Saoudite a de la capacité en réserve, tous les autres membres de l'OPEP produisant à pleine capacité ou presque. D'ailleurs, les pays membres de l'OPEP fournissent déjà quelque 2,2 millions de barils par jour de plus que les 23,5 millions de barils fixés par les quotas. Il faudra que l'augmentation que promet de décréter l'OPEP soit vraiment significative pour faire une différence, sinon il n'y aura pas vraiment de nouveau pétrole sur le marché.

Bien sûr, si on parle d'augmenter la production de pétrole, c'est parce que la demande pour l'or noir est en forte hausse. La principale raison en est la croissance fulgurante des pays asiatiques, notamment celle de l'économie chinoise, sans oublier l'émergence de l'Inde et le retour en force du Japon. À elle seule, la Chine consomme aujourd'hui 7 % de la production mondiale de pétrole. Ajoutez à ces facteurs la reprise américaine, plus grand consommateur de pétrole au monde, dont l'économie a progressé de 4,4 % au premier trimestre, et vous comprenez pourquoi il y a actuellement une telle pression sur la demande de pétrole.

Enfin, lorsqu'il s'agit d'expliquer pourquoi les prix à la pompe atteignent eux aussi des niveaux records, un autre facteur s'ajoute aux précédents : la capacité de raffinage réduite en Amérique du Nord. Selon des données publiées par le département américain de l'Énergie, cette capacité n'a augmenté que de 2,4 % depuis 1977, alors que la demande pour l'essence a grim-

pé de 27 % au cours de la même période, en raison notamment de la popularité grandissante des VUS et des camions légers. Il ne s'est en fait bâti aucune nouvelle raffinerie tant au Canada qu'aux États-Unis depuis le début des années 80, alors qu'on en fermait un grand nombre. Bien sûr, le mouvement de consolidation qui a soufflé sur l'industrie pétrolière et la rationalisation qui a suivi sont parmi les facteurs expliquant l'insuffisance actuelle de la capacité de raffinage. D'autres éléments entrent cependant en ligne de compte, notamment les normes de protection environnementales qui sont de plus en plus strictes. Ce qui veut dire qu'il devient de plus en plus long, coûteux et donc risqué de construire de nouvelles raffineries.

Si on ne peut pas s'élever contre l'application de normes environnementales plus sévères, on peut toutefois diminuer notre consommation d'essence en évitant les véhicules automobiles trop énergivores. Est-ce l'amorce d'un mouvement ? Selon le magazine américain *Business Week*, les ventes de VUS ont fléchi en avril aux États-Unis.

La stratosphère Tremblay



mouimet@lapresse.ca

MICHÈLE OUIMET

Pendant que les défusionnistes retroussent leurs manches et ratissent le terrain pour convaincre les électeurs de désertier Montréal, le maire Gerald Tremblay se balade à Edmonton. Faut le faire.

Le maire est à Edmonton pour préparer le forum sur la croissance économique des grandes villes canadiennes qui se tiendra à Montréal à la mi-juin, soit en pleine campagne référendaire sur les défusions. Pendant que Gerald Tremblay se pose des questions sur le sexe des infrastructures dans le fin fond des Prairies, Montréal risque d'être démembrée. Pas fort comme stratégie.

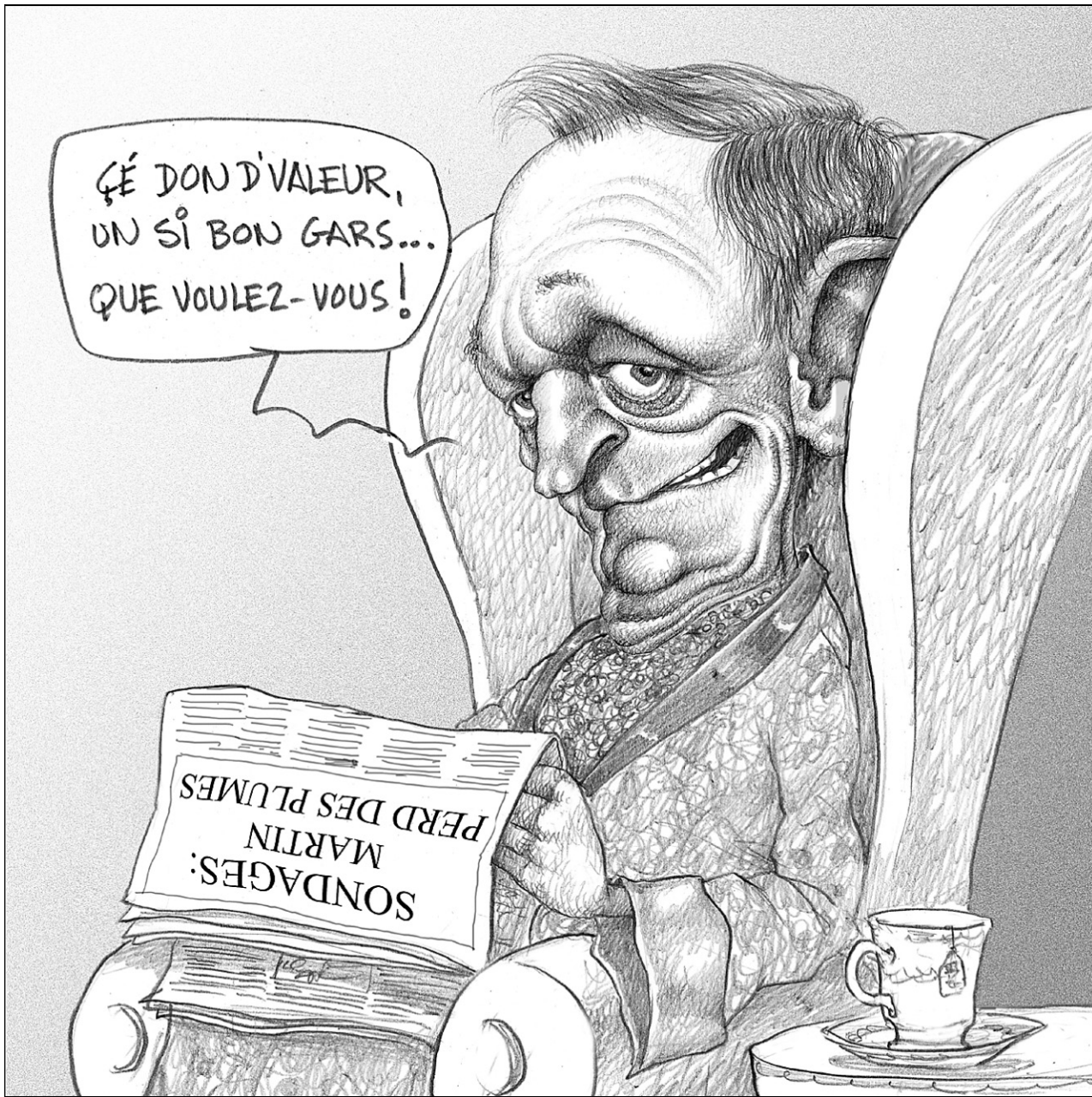
Faut-il rappeler au maire que 22 des 28 arrondissements de sa Ville sont plongés dans une campagne référendaire et que le 20 juin, soit dans trois semaines, les citoyens décideront du sort de Montréal ?

Le terrain est ici, à Montréal, sur

le plancher des vaches, pas à Edmonton. Et le débat ne porte pas sur les infrastructures ou la complexe loi 9 qui n'émeut personne et qui régira la future ville démembrée et ses restants. Les discussions tournent plutôt autour du sentiment d'appartenance du citoyen face à son coin de ville ou sur des sujets terre-à-terre comme l'enlèvement de la neige, quoi qu'en pense le maire qui flotte dans sa stratosphère.

Et que dire du maire de Longueuil, Jacques Olivier. Il a décidé de se retrancher dans son bureau. Il veut rester « au-dessus de la mêlée » car, a-t-il déclaré, le débat sur les défusions est « diviseur ». Grosse nouvelle. « Vous voulez rester dans la grande Ville, eh bien battez-vous et ne comptez pas sur moi », a-t-il dit en substance du haut de sa superbe. Le seigneur refuse de se souiller les mains, aux arrondissements de faire le sale boulot.

Si Jacques Olivier n'est pas prêt à se jeter dans la mêlée, comment voulez-vous que les citoyens croient à cette Ville si mollement défendue ? De toute façon, le maire Olivier est tellement impopulaire que les tenants de Longueuil ont tout intérêt à le cacher dans un placard...



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Une coquille vide

Le monde de la télévision est inondé de contenu vide, de publicité douteuse, j'ai l'impression qu'on nous prend pour des idiots, nous les téléspectateurs. Non, je ne m'y reconnais pas. Non, la vie n'est pas seulement à Montréal. Je tiens à exprimer mon mécontentement face aux coupures qu'exerce Télé-Québec dans ses propres émissions, soit *1045 Rue des Parlementaires*, qui voit disparaître la dernière émission ayant du contenu régional. J'avais espéré que cette station ferait mieux que les autres. Il y a autre chose, il y a du monde en dehors des métropoles, il y a d'autres plaisirs que le divertissement facile. La télévision peut être autre chose qu'une coquille vide.

Ariane Ouellet
Amos

Mais où s'en va Radio-Canada ?

J'écris cette lettre comme on envoie une bouteille à la mer. Les décisions prises dernièrement par Radio-Canada me laissent stupéfaite. On coupe toutes les émissions essentielles à ma vie, par exemple *Aux arts, etc., les Décrocheurs d'étoiles, Bouquinville* et même *Christiane Charette* qui était la seule à me réconcilier avec la télévision. Voyez vous, je suis peintre et j'écoute la radio tous les jours dans mon atelier, exclusivement Radio-Canada, parce que je ne supporte pas les publicités et parce que j'ai envie et besoin d'entendre des gens

intelligents qui réfléchissent sur la vie avec un esprit critique. C'est bien d'encourager les jeunes à faire des études universitaires, mais si par la suite il n'y a plus moyen d'entendre des discussions intelligentes et intéressantes dans nos médias, ça sert à quoi ? Non seulement je suis contre ces changements, mais j'exige plus d'émissions de paroles sur la chaîne culturelle. Exemples ? Une émission exclusive de lectures et de discussions autour de la poésie, et une autre autour du théâtre, et une autre autour de la philosophie, etc. Parce que la musique, c'est bien beau, mais si je peux m'acheter des disques par contre je ne peux pas acheter les paroles de nos intellectuels et artistes ! Si Radio-Canada ne prend pas cette responsabilité qui le fera ? Vous répondez que ce n'est pas rentable : rentable pour quoi, pour quoi et pour quand ? Tout le monde déplore aujourd'hui la société de consommation que nous sommes devenus, mais comment voulez-vous que ce soit différent ? Nous n'entendons plus nulle part les gens qui pensent autrement. L'idée du travail bien fait, le plaisir de la réflexion, la récompense de l'accomplissement après un effort soutenu, et la conscience de tous les possibles que chacun détient pour inventer sa vie quand il se retrouve en contact avec la culture. Et ne me parlez pas d'argent, vous qui prenez ces décisions, faites comme nous tous, battez-vous, exigez plus de budget, manifestez, faites des pétitions ! faites votre travail !

Stéphanie Béliveau
Montréal

Utile, le Bloc ?

Le Bloc est à Ottawa depuis bien des années et je ne peux me rappeler d'une seule initiative du Bloc qui a fait avancer la cause du Québec et encore moins du Canada durant cette période ! Alors c'est quoi son utilité ? À part le fait qu'il donne aux nationalistes l'impression d'avoir fait leur devoir civique d'aller voter, je ne vois rien d'autre. Pour moi, un Québécois qui veut avoir la possibilité de faire avancer les choses, doit voter pour un parti qui est présent à l'échelle du pays et non un parti provincial. Pourquoi pas le NPD et la balance du pouvoir en cas de gouvernement minoritaire ?

Jacques Desmarais

C'est quoi un riche ?

J'aimerais bien que M. Jack Layton explique ce qu'il entend par contribuable « riches ». Si « riche », pour lui, signifie un revenu annuel supérieur à approximativement 30 000 \$, comme le définissent les gouvernements actuels avec leurs critères et calculs d'admissibilité aux divers crédits et taux d'impôt, alors la déclaration de M. Layton est ridicule. Cette déclaration ne serait qu'une autre affirmation facile et gratuite, que la majorité des gens appuient en principe, mais qui ne propose rien de nouveau pour mieux administrer le pays.

Daniel Warthold
Montréal

Les normes nationales honnies

« Québec ne tolérera aucune norme nationale », nous prévient le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier.

Pourtant, le Québec, qu'il l'accepte ou non, fait partie du Canada, demande de l'argent d'Ottawa, crie au déséquilibre fiscal, mais ne veut avoir de comptes à rendre à personne. Pourquoi cette insistance à ne faire partie de quoi que ce soit qui ait une identité canadienne ? N'y aurait-il pas des économies à faire en standardisant certains services ou certaines normes ? Le Québec n'a-t-il rien à apprendre de personne ?

L'union semble faire la force seulement quand vient le temps de demander de l'argent d'Ottawa, mais une fois reçue, c'est chacun pour soi avec aucun partage de ressources ou de connaissances.

Je comprends le droit constitutionnel qu'ont les provinces de ne pas laisser Ottawa mettre son nez dans leurs affaires mais soyons réalistes. Aucune des provinces, sauf peut-être l'Alberta, ne semble être capable de boucler ses fins de mois en matière de santé. Ne serait-il pas temps qu'elles s'unissent pour essayer de régler le problème une fois pour toutes. Et que serait-il d'impliquer Ottawa, pour aider à mettre de nouvelles idées dans le débat ?

Est-ce que ça tuerait les provinces, et surtout Québec, de répondre de leur gestion en matière de santé à Ottawa ou même au Conseil de la fédération pour



PHOTO REUTERS

Paul Martin s'est entretenu avec un patient de l'hôpital Charles-LeMoine, M. Guy Cournoyer, mercredi dernier.

que tous les Canadiens, et oui, ça inclut les Québécois, puissent avoir les meilleurs soins de santé ?

Yannick Beauvalet
Gatineau, secteur Hull

Santé: nourrir le monstre



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Le premier ministre Paul Martin n'a pas attendu longtemps dans la campagne pour mettre sur la table ses propositions aux provinces pour le financement de la santé.

Il a tenu promesse. En injectant 9 milliards, il contribuera à régler des problèmes criants, répondra, en partie, aux besoins des provinces aux prises avec une impasse fiscale et stabilisera le financement du régime. Il atteint également le niveau de contribution financière du gouvernement fédéral prescrit par la commission Romanow.

Toutefois, on l'a dit et répété, cette intervention fédérale consacrerait la présence fédérale dans le monde de la santé. M. Martin, animé d'un esprit de partenariat, ne veut pas dicter de normes aux provinces, et les grandes priorités qu'il propose, réduire les listes d'attente, favoriser la première ligne, sont déjà les priorités des provinces. Mais il n'en reste pas moins que celles-ci verront l'aide qu'elles reçoivent assorties de conditions, et devront composer avec la présence du gouvernement fédéral en santé qui jouera un rôle de chef d'orchestre et de chien de garde. Ce que l'on demande plutôt à Ottawa, c'est de participer au financement de la santé et de laisser les provinces, qui connaissent la santé et qui ont le cœur à la bonne place, faire le boulot qui est le leur.

Mais le vrai problème n'est pas là. Il est hautement improbable que les propositions de M. Martin permettent de « restaurer le système de santé pour une génération au moins ». Au contraire, la démarche de M. Martin, aussi sincère soit-elle, renforcera le carcan qui empêche le système de santé canadien de s'adapter et de bien régler les problèmes qui le minent.

Sans changements majeurs, les dépenses de santé, qui sont en pleine explosion, vont continuer d'exploser. Et les sommes nouvelles promises par M. Martin ne serviront qu'à boucher temporairement un gouffre sans fond.

Grâce aux comparaisons internationales, on voit bien que l'argent, aussi nécessaire soit-il, ne règle pas tout. Avec ces nouvelles injections de fonds, les dépenses de santé au Canada redépasseront la marque des 10 % du produit intérieur brut. Le Canada rejoindra ainsi un club très restreint, où on ne retrouve que les États-Unis, l'Allemagne et la Suisse. Tous les autres pays dépensent moins que nous sans que la crise de la santé, que l'on observe partout, y soit plus aiguë. Au contraire, peu de pays industrialisés ont été obligés d'exporter leurs carences.

Cela devrait nous renforcer dans la conviction qu'il ne sera pas possible année après année de nourrir le monstre qu'est devenu le régime de santé : il n'y aura jamais assez d'argent et il y a une limite à ce qu'une société peut systématiquement sacrifier ses autres priorités.

Le principal frein à l'exploration de nouvelles pistes de solution, c'est la loi canadienne de la santé.

Voilà pourquoi il est essentiel de contrôler la hausse des coûts en santé. Et pour cela, il faut faire des choix, sur la façon de financer la santé, sur ce que le régime peut couvrir. Il faut aussi explorer de nouvelles approches, pour rechercher l'efficacité, pour introduire de la souplesse dans un système rigide.

Or, le principal frein à l'exploration de ces pistes de solution, c'est la loi canadienne de la santé. En imposant des normes extrêmement lourdes, avec une vision presque religieuse de ce que doit être un régime public, universel et gratuit, qui n'existe nulle part ailleurs en Occident, elle étouffe la plupart des approches innovatrices. Si le système canadien de santé est si mal en point, malgré les sommes importantes que l'on y consacre, c'est en bonne partie à cause de cette loi qui a entravé le processus de réforme.

Ce qui déçoit le plus dans le projet de M. Martin, c'est qu'au lieu d'assouplir cette loi rigide, il s'engage à la faire respecter telle qu'elle est. On a d'ailleurs vu comment le ministre de la Santé Pierre Pettigrew a dû ravalier ses prudentes ouvertures au privé.

En cela, le chef libéral Paul Martin reflète bien les désirs d'un grand nombre de Canadiens et de Québécois. « Le système de soins de santé du Canada est l'une des expressions de nos valeurs nationales » a-t-il dit. Hélas, il a raison. Le maintien tel quel de notre système de santé est devenu un dogme collectif dont l'ensemble de la classe politique est prisonnière. Même Stephen Harper n'ose pas toucher à cette loi, pas plus d'ailleurs que le Bloc québécois ou que le Parti québécois qui adhère aux mêmes valeurs.

Mais en faisant de la santé un enjeu électoral et en posant son parti comme un défenseur d'un régime que les conservateurs menaceraient, Paul Martin a élevé la barre et rend plus difficile encore des réformes qui s'imposent. Tant que le Canada n'osera pas revoir cette loi étouffante, son système de santé sera en crise. L'injection de 9 milliards ne fera que remettre à plus tard le moment de vérité.

adubuc@lapresse.ca

Enfin des élections !

CÉLINE HERVIEUX-PAYETTE



L'auteure est sénatrice libérale. Elle écrira dans ces pages tout au long de la campagne électorale, en alternance avec l'ex-députée du Bloc québécois, Pierrette Venne.

Enfin des élections ! Est-ce le moment ? Dans notre régime parlementaire, on dit que la dissolution relève du « bon vouloir » du premier ministre, monsieur Martin a donc exercé légalement son droit. D'aucuns prétendent que ce n'est pas la bonne date. Pourtant, il devenait urgent de passer aux actes puisque la gouvernance dans ce pays le commandait.

Récapitulons. Avant Noël, il y a eu le changement de leader, en janvier, le premier ministre nommait son cabinet. Avec ses 38 ministres et ministres d'État, il se dirigeait vers l'un des moments forts d'un gouvernement, soit la présentation du discours du Trône. La nouvelle équipe, les comités du caucus s'affairaient à établir les priorités !

Souvenons-nous de ces dernières, soit le remboursement intégral de la TPS pour les municipalités (7 milliards \$ sur 10 ans), le projet de loi visant à procurer à bas prix des médicaments contre le VIH/sida en Afrique, la création du poste de Commissaire à l'éthique indépendant. Tous regardaient l'avenir avec confiance. Une nouvelle philosophie du pouvoir allait s'installer à Ottawa. Les provinces et les villes seraient nos partenaires. Les échos, auprès

des premiers ministres provinciaux, étaient, somme toute, assez favorables sauf, peut-être Ralph Klein.

Coup de théâtre, dépôt du rapport spécial de la vérificatrice générale, sur les commandites. Un seul paragraphe de ce rapport, quelques lignes, où Mme Fraser écrivait : « (...) plus de 100 millions de dollars ont été payés à des agences de communications en frais de production et en commissions. ».

Le premier ministre Martin, connaissant le contenu du rapport depuis quelques mois, attaqua la question sur tous les fronts. Il proclamait du haut de toutes les tribunes qu'il irait au fond des choses, que l'on trouverait les coupables, qu'il ne permettrait pas que de telles choses se reproduisent à tout jamais. Les présidents des corporations qui avait participé au programme des commandites ont d'abord été interpellés, suspendus, puis, congédiés, dans des circonstances plutôt inusitées.

Au même moment, le chef du gouvernement, a créé une commission royale d'enquête présidée par le juge Gomery, qui mettra six mois avant de s'activer.

Presque simultanément, le Comité des comptes publics de la Chambre des communes, avec l'aval du bureau du premier ministre, allait aussi se saisir du dossier des commandites. On allait fournir à l'opposition, jour après jour, le loisir de détruire les carrières des personnes qui y étaient convoquées, d'effacer d'un trait de



Cégeps: économiques, performants et équitables

Les cégeps obtiennent largement la note de passage

PIERRE FORTIN, NATHALIE HAVET ET MARC VAN AUDENRODE
Les auteurs sont économistes. M. Fortin enseigne à l'UQAM, Mme Havet est rattachée au Groupe d'analyse économique et M. Van Audenrode enseigne à l'Université Laval.

Le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial qui aura lieu les 9 et 10 juin prochains, nous donne l'occasion d'apprécier la performance globale du système d'éducation du Québec, de la comparer à celle des autres grandes régions du Canada, et de juger, sur cette base, de la contribution spécifique du système des cégeps.

Cette comparaison met en lumière deux phénomènes contrastants. D'une part, le Québec ne fait pas très bonne figure au niveau secondaire. Parmi les jeunes de 25 à 29 ans, 13 % n'ont pas de diplôme du secondaire. C'est le taux de décrochage le plus élevé du Canada. Mais, d'autre part, c'est exactement l'inverse qui se produit au-delà du secondaire : le Québec prend la tête du pays avec presque 70 % de ses jeunes qui détiennent un diplôme postsecondaire. Ailleurs au Canada, le pourcentage atteint à peine plus que 60 %.

Dans la filière professionnelle et technique, notamment, c'est le Québec qui forme le plus de jeunes au Canada. Au niveau universitaire, ce sont 25 % des jeunes Québécois qui ont un diplôme. Dans ce dernier cas, le Québec occupe le deuxième rang des dix provinces. Tout compte fait, la performance globale du système d'éducation du Québec est presque aussi bonne que celle du système ontarien : en nombre d'années d'études complétées, la médiane est de 15,2 années d'études au Québec et de 15,3 années en Ontario. L'Atlantique et l'Ouest arrivent loin derrière.

La fatigue du secondaire

Le contraste est donc frappant entre le retard du Québec au niveau secondaire et son excellente performance au-delà du secondaire. Un redressement aussi spectaculaire n'est observé dans aucune autre région du Canada. Pourquoi, contre toute attente, une population de jeunes qui manifeste une tendance marquée au décrochage au niveau secondaire se met-elle à fréquenter l'école avec autant d'enthousiasme dès qu'elle a acquis un diplôme du secondaire ? Il n'y a qu'une réponse possible : c'est à cause des cégeps, la principale institution qui différencie le système d'éducation du Québec de celui des autres provinces passé le niveau secondaire.

L'une des enquêtes de Statistique Canada auprès des jeunes fournit la clef de l'explication. Alors que, dans le reste du Canada, le manque d'argent, l'indécision sur l'orientation et l'éloignement de l'établissement scolaire sont d'importants motifs déclarés de non-poursuite d'études postsecondaires, ils sont mentionnés beaucoup plus rare-

ment au Québec. En offrant un antidote à la « fatigue du secondaire » un an plus tôt qu'ailleurs, des frais scolaires modiques, une excellente accessibilité en région, une voie unifiée et une transition douce entre la formation générale et les formations spécialisées, le système des cégeps du Québec aplanit ces obstacles à la poursuite des études au-delà du secondaire.

De plus, lorsque les diplômés du secondaire acquièrent un diplôme au-delà du secondaire, ils obtiennent d'importants avantages économiques : leur taux d'emploi augmente en moyenne de 15 %, et leur rémunération de 11 %. En fait, le taux de chômage des diplômés de cégeps est aujourd'hui aussi bas que celui des diplômés universitaires. On peut facilement convenir que beaucoup d'enfants de familles riches et éduqués seraient allés à l'université avec ou sans cégep.

Mais il n'en va pas de même pour les enfants d'origine plus modeste. Sans cégep, ils auraient souvent été immobilisés durant toute leur vie avec en poche un simple diplôme du secondaire. C'est exactement ce

Grâce aux cégeps, plus de jeunes poursuivent leurs études au-delà du secondaire au Québec que partout ailleurs au Canada.

qu'on observe dans le reste du Canada. Avec les cégeps, cependant, ils sont beaucoup plus nombreux à pouvoir monter dans l'échelle économique. Les cégeps sont une arme efficace dont dispose le Québec, mais pas les autres provinces, pour élargir l'accès des moins fortunés à la classe moyenne.

L'illusion des économies faciles

Enfin, le système des cégeps procure à très bon compte au Québec sa solide performance en scolarisation et en diplomation au-delà du secondaire. En 2001-2002, les dépenses totales de fonctionnement et d'investissement attribuables au secteur préuniversitaire collégial atteignaient environ 575 millions de dollars. Le gouvernement, qui a faim d'argent, se laisse présentement tenter par une mesure radicale récemment avancée par la Fédération des commissions scolaires et évoquée discrètement par certains dirigeants universitaires : abolir le secteur préuniversitaire de deux ans des cégeps et le remplacer par le système en vigueur dans les autres provinces. Il s'agirait d'ajouter une sixième année au secondaire et une année supplémentaire au 1^{er} cycle universitaire. La Fédération est allée jusqu'à prétendre que ce brassage de structure ferait économiser 1 milliard par année au Québec.

Or, non seulement cette prétention est-elle une absurdité mathématique (comment croire possible d'économiser 1 milliard sur

plume tous les bienfaits d'un programme qui avait bénéficié à toutes les organisations d'événements au Québec, en particulier, et dans les comités bloquistes également, bref, la chasse aux sorcières allait bon train.

Il y eut un intermède dans cette saga, soit le budget. Je vous mets au défi de vous rappeler trois mesures importantes de ce budget, pourtant préparé avec beaucoup de soin, en vue d'une campagne électorale. Rappelez-vous le versement de deux milliards supplémentaires aux provinces et aux territoires pour les soins de santé.

Le discours du Trône s'était perdu dans les méandres des commandites, le budget allait du coup subir le même sort.

Après les vacances de Pâques, quelques projets de loi importants au feuilleton étaient adoptés, le Comité des comptes publics a ajourné au milieu des adieux touchants à Joe Clark. Le premier ministre donnait le signal que le déclenchement des élections était imminent. J'allais dire que Bono nous avait donné sa bénédiction !

Dire que le caucus du Québec, avec les sondages déprimants des derniers mois, était enthousiaste, serait loin de la vérité. En fait, même les Ontariens commençaient à refroidir leur ardeur.

Pourtant, pour asseoir sa légitimité comme chef d'État, le premier ministre, aux dires de la majorité des observateurs de la scène politique, se devait d'aller chercher un mandat auprès de la population canadienne. Trois nouveaux chefs de parti, soit libéral, conservateur et néo-démocrate ainsi que le chef du bloc, rescapé par les récents événements, s'affronteront dans les semaines qui viennent. Le débat est vital et nous allons le suivre ensemble au cours des prochaines semaines.

une dépense de 575 millions ?), mais c'est son contraire qui est vrai. Nous avons calculé que si le Québec adoptait un tel système, sa dépense annuelle pour le faire fonctionner passerait de 575 à 750 millions à long terme ; elle augmenterait de 30 % — sans compter les coûts de transition à court terme. Une année à l'université coûte tout simplement beaucoup plus cher qu'une année au cégep. On réaliserait une petite économie en transférant les étudiants de première année du cégep au niveau secondaire, mais on essuierait une bien plus importante augmentation de coût en transférant les étudiants de deuxième année du cégep au niveau universitaire.

Valeur des résultats obtenus

Le seul critère acceptable pour décider du sort d'une innovation comme celle des cégeps est la valeur des résultats obtenus. Or, dans le cas présent, les résultats sont tout à fait probants. Les cégeps ont un impact favorable et bien documenté sur la scolarisation, l'acquisition de diplômes, l'emploi, la productivité et les inégalités sociales. En plus, c'est bon marché. Éliminer le secteur préuniversitaire des cégeps et le remplacer par une sixième année au secondaire et une autre au 1^{er} cycle universitaire ferait perdre le Québec sur tous ces plans. Ce bouleversement serait coûteux, déscolarisant et inéquitable. L'année supplémentaire au secondaire donnerait 12 mois de plus aux jeunes du Québec pour décrocher, alors que la province affiche déjà le plus haut taux de décrochage du Canada. Les taux de scolarisation et de diplomation du Québec au-delà du secondaire, qui sont impressionnants aujourd'hui, baisseraient en dessous de ceux de l'Ontario et ressembleraient plus à ceux de l'Atlantique et de l'Ouest. Les avantages pour l'économie et la société seraient perdus.

Ce que nous faisons valoir ici, ce n'est pas que tout est parfait au Québec, mais simplement que c'est pire ailleurs et qu'il serait illogique de remplacer notre système par un autre qui est moins performant. Plutôt que de gaspiller l'énergie de ses participants à discuter d'une énième remise en question de l'ensemble du système, le Forum sur l'enseignement collégial devrait d'abord reconnaître une fois pour toutes l'apport véritable des cégeps à la scolarisation des Québécois, puis se pencher immédiatement sur les aspects concrets de leur fonctionnement qui doivent être améliorés.

Les défis à relever ne manquent pas, qu'ils concernent le régime pédagogique, la lutte contre l'abandon des études, l'appui à la réussite des étudiants, l'organisation, le degré d'autonomie, la cohérence à rechercher avec les écoles professionnelles, l'arrimage avec les universités, le développement régional, le défi démographique ou le financement.



LES PRIX DES INGÉNIEURS DU CANADA

reconnaissent l'excellence en génie, l'apport à la profession d'ingénieur et à la société canadienne, ainsi que les projets exceptionnels d'ingénierie et les étudiants remarquables en génie.

Cette année, huit personnes et un projet extraordinaires ont obtenu un prix.



MÉDAILLE D'OR

Arthur B. Johns, P.Eng.,
président du conseil
d'administration de
Morrison Hershfield Group Inc.,

...a mis ses compétences et ses connaissances au profit de la profession d'ingénieur.



DISTINCTION POUR RÉALISATION EXCEPTIONNELLE D'UN(E) JEUNE INGÉNIEUR(E)

Jeannette Montufar, Ph. D., P.Eng.,
professeur adjoint au Department
of Civil Engineering à
la University of Manitoba,

...est un jeune professeur de génie qui a joué un important rôle dans l'amélioration de la sécurité routière.



DISTINCTION POUR SERVICES MÉRITOIRES SERVICE PROFESSIONNEL

Dr Gilles Y. Delisle, ing., P.Eng.,
directeur de l'École d'ingénierie
et de technologie de l'information
à l'Université d'Ottawa,

...est un visionnaire et un chef de file qui a fait de nombreuses contributions à la profession du génie, que ce soit sur la scène nationale ou la scène internationale.



DISTINCTION POUR SERVICES MÉRITOIRES SERVICE COMMUNAUTAIRE

Alain Saladzius, ing.,ingénieur
coordonnateur aux infrastructures
d'eaux usées et d'eau potable au
sein du ministère des Affaires
municipales et de la Métropole
du gouvernement du Québec,

...est un défenseur de l'environnement. Grâce à ses connaissances en génie, il a pu aider la cause environnementale.



MÉDAILLE DE DISTINCTION POUR LA FORMATION EN GÉNIE

Helmut G. L. Prion, Ph. D., P.Eng.,
professeur agrégé à la University
of British Columbia,

...est un influent professeur de génie tenu en haute estime par ses pairs en raison du dévouement sans bornes dont il fait preuve envers ses étudiants.



PRIX NATIONAL POUR RÉALISATION EN GÉNIE

Millennium Line SkyTrain Expansion Project,
a entrepris le Rapid Transit Project 2000 Ltd.,

...un exemple d'excellence en génie qui a amélioré la vie quotidienne des résidents de l'un des grands centres urbains du Canada.



PRIX POUR LE SOUTIEN ACCORDÉ AUX FEMMES EN GÉNIE

Márta Ecsedi, P.Eng.,
directrice des relations avec les
anciens étudiants et conseillère du
doyen de la Faculty of Applied
Science and Engineering à la
University of Toronto en matière de
questions sur les femmes en génie,

...a permis d'accroître le nombre de femmes en génie, ainsi que la visibilité de la gent féminine au sein de cette profession.



PRIX POUR LE SOUTIEN ACCORDÉ AUX FEMMES EN GÉNIE

Janet L. Ronsky, Ph. D., P.Eng.,
titulaire de la chaire de
recherche du Canada en génie
biomédical, de la University of
Calgary,

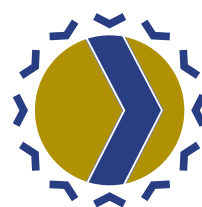
...reçoit ce prix pour souligner ses réalisations et son apport remarquables permettant d'ouvrir les portes de la profession d'ingénieur aux femmes.



MÉDAILLE D'OR DES ÉTUDIANT(E)S EN GÉNIE

Andrea Lee, étudiante en génie
(quatrième année) à la University
of Toronto,

...a effectué du travail bénévole à l'étranger qui a permis aux efforts d'aide humanitaire d'avoir une plus grande portée.



CONSEIL CANADIEN DES INGÉNIEURS
CANADIAN COUNCIL OF PROFESSIONAL ENGINEERS

